

Papiers de recherche

Auteurs

Jean-François Kobiané
Bilampoa Gnoumour-
Thiombiano
Anne Calvès
Idrissa Kaboré
Dramane Boly
Madeleine Wayack Pambè
Maude Jodoïn-Léveillé
Ollo Mathias Kambou

Coordination

Serge Rabier
Cecilia Poggi

Genre et
trajectoires de
réussite socio-
économique
des femmes à
Ouagadougou
(GeRSEF)

Introduction	6
1. Objectifs, hypothèses et méthodologie de la recherche	7
1.1. Synthèse de la littérature et méthodologie de la recherche	7
1.2. Objectifs et hypothèses de recherche	12
1.3. Méthodologie de la recherche : une approche mixte	13
2. Genre, parcours scolaires et professionnels	25
2.1. Genre et parcours scolaires	25
2.2. Genre et parcours professionnels	33
3. Mesures objective et subjective de la réussite socio-économique	41
3.1. Réussite objective versus réussite subjective	41
3.2. Réussite objective	48
3.3. Niveau de cohérence entre réussite objective et réussite subjective	49
4. Facteurs de la réussite socio-économique	50
4.1. Caractéristiques démographiques et socio-culturelles et réussite socio-économique	50
4.2. Origine familiale et réussite socio-économique	54
4.3. Déterminants de la réussite socio-économique : un essai d'explication	58
Conclusion	64
Recommandations	66
Bibliographie	68
Liste des sigles et abréviations	73

Agence française de développement

Papiers de recherche

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les *Papiers de Recherche de l'AFD* n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s) ou des institutions partenaires.

Research Papers

AFD Research Papers are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. *AFD Research Papers* and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s) or its partner institutions.

Genre et trajectoires de réussite socio-économique des femmes à Ouagadougou (GeRSEF)

Auteurs

Jean-François Kobiané

Institut Supérieur des Sciences de la Population
Université Joseph Ki-Zerbo

Bilampoa Gnoumou-Thiombiano

Institut Supérieur des Sciences de la Population
Université Joseph Ki-Zerbo

Anne Calvès

Département de sociologie
Université de Montréal

Idrissa Kaboré

Institut Supérieur des Sciences de la Population
Université Joseph Ki-Zerbo

Dramane Boly

Institut Supérieur des Sciences de la Population
Université Joseph Ki-Zerbo

Madeleine Wayack Pambè

Institut Supérieur des Sciences de la Population
Université Joseph Ki-Zerbo

Maude Jodoin-Léveillé

Département de sociologie
Université de Montréal

Olo Mathias Kambou

Institut Supérieur des Sciences de la Population
Université Joseph Ki-Zerbo

Coordination

Serge Rabier (AFD)

Cecilia Poggi (AFD)

Résumé

Dans un contexte de forte urbanisation, de transformations sociétales telles qu'un accès de plus en plus généralisé à l'éducation, une participation de plus en plus grande des femmes au marché de l'emploi, comprendre les facteurs démographiques, socio-culturels et économiques qui permettent aux femmes de se hisser au sommet de l'échelle sociale, révèle un intérêt au plan programmatique et scientifique. Ainsi, l'objectif général de la recherche « Genre et trajectoire de réussite socio-économique des femmes à Ouagadougou » était d'étudier les effets des transformations de la participation des femmes à l'éducation et au marché du travail sur les chances de réussite socio-économique. Adoptant une approche méthodologique mixte, la recherche révèle que malgré les progrès dans l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi, les inégalités entre femmes et hommes persistent notamment en termes d'accès aux niveaux élevés d'éducation, de qualité de l'éducation et des emplois occupés. Ces parcours éducatifs et de participation au marché de l'emploi influent par la suite sur les chances de réussite socio-économique des femmes. Il ressort ainsi de l'analyse des déterminants de la réussite socio-économique mesurée de

manière objective (accès à des catégories socio-professionnelles élevées ou à des revenus élevés) et de manière subjective (opinion des enquêtés sur leur réussite dans les domaines familial, communautaire, professionnel et politique), que le lieu de naissance (urbain/rural), le niveau d'éducation atteint, le nombre d'enfants mis au monde influent sur les chances de réussite socio-économique des femmes. L'éducation contribue non seulement à retarder l'entrée en union des femmes, mais aussi leur permet de s'affranchir d'une dotation initiale limitée en termes d'origine familiale. Ces résultats ont des implications en termes de politique éducative (promouvoir l'accès des femmes au secondaire et au supérieur), de politique de santé (assurer la disponibilité des services de santé reproductive) et de politique de protection sociale (application effective des lois sur l'égalité professionnelle et dans les sphères de décision, services de soutien familial, notamment la généralisation des espaces de garde d'enfants en bas âge).

Mots-clés

Genre, réussite socio-économique, réussite objective, réussite subjective, éducation, emploi, origine familiale, entrée en union, nombre d'enfants, urbanisation, Ouagadougou, Burkina Faso.

Remerciements

Nos remerciements vont à toute l'équipe du projet de recherche ainsi qu'à Mathias Kuepié son initiateur en poste à l'UNFPA. Nous remercions enfin toutes les personnes qui ont participé aux enquêtes de terrain.

Classification JEL

C81,D630,D91,E24,I21,I240,I25, I300, I340, J13, J160,J620,J710,R23.

Version originale

Français

Acceptée

Mai 2021

Abstract

In a context of high urbanization, societal changes such as increasingly generalized access to education, increasing participation of women in the labor market, understanding demographic, socio-cultural and economic factors that enable women to get to the top of the social ladder, reveals a programmatic as well scientific interest. Thus, the general objective of the research on "Gender and socio-economic success trajectory of women in Ouagadougou" was to study the effects of the transformations of the participation of women in education and in the labor market on their chances of getting socioeconomic success. Adopting a mixed methodological approach, the research reveals that despite progress in women's access to education and employment, inequalities between women and men persist, particularly in terms of access to high levels of education, quality education and jobs. These educational and labor market participation trajectories subsequently impact women's chances of getting to socio-economic success. It thus emerges from the analysis of the determinants of socio-economic success measured both objectively (access to high socio-professional categories or to high incomes) and subjectively (opinion of

respondents on their success in the family, community, professional and political spheres) that the place of birth (urban/rural), the level of education attained, the number of children ever born have an impact on women's chances to be socio-economically successful. Education not only allows women delay their entry into union, but also enables them to overcome an initial limited endowment in terms of family background. These findings have implications in terms of education policy (promoting women's access to secondary and higher education), health policy (ensuring the availability of reproductive health services) and social protection policy (effective application of laws on equality in the professional as well as the decision-making spheres, family support services, in particular the generalization of childcare institutions).

Keywords

Gender, socio-economic success, objective success, subjective success, education, employment, family background, entry to union, number of children, urbanization, Ouagadougou, Burkina Faso.

Acknowledgements

Our thanks go to the entire research project team as well as Mathias Kuepié, its initiator, who is stationed at UNFPA. Finally, we would like to thank all the people who took part in the field surveys.

JEL Classification

C81,D630,D91,E24,I21,I240,I25, I300,

I340, J13,J160,J620,J710,R23.

Original version

French

Accepted

May 2021

Introduction

En Afrique, les inégalités de genre existent entre femmes et hommes, quasi-exclusivement au détriment des premières. Elles relèvent de représentations et de processus socialement et culturellement construits, qui assignent des rôles et des positions inégalitaires en fonction du sexe. Dans un tel contexte, où les structures sociales traditionnelles conservatrices restent fortes, où les crises sécuritaires impactent davantage les personnes en situation de fragilités (dont les femmes), porter une attention particulière aux inégalités de genre afin de les atténuer s'avère nécessaire.

Comme tous les pays sahéliens, les inégalités de genre sont très fortes au Burkina Faso. Ainsi, en 2017 selon le World Economic Forum Global Gender report, le Burkina se situait à la 121^{ème} position sur 144 pays classés, devant les autres pays sahéliens comme le Mali (139^{ème}) et le Tchad (141^{ème}). Le fait que la situation des femmes soit moins pire au Burkina que dans les autres pays du Sahel nous permet de maximiser les chances d'y trouver suffisamment de femmes ayant réussi dans différents domaines socio-économiques pour pouvoir en analyser les processus sous-jacents. C'est particulièrement vrai pour la capitale, Ouagadougou, qui présente, à cet égard, bien plus d'opportunités socio-économiques que d'autres capitales du Sahel. Dans l'approche habituelle en matière de genre, on recherche en général à cerner les désavantages dont pâtissent les femmes, les pesanteurs qui les empêchent ou qui les maintiennent dans des positions économiques et sociales de second rang comparativement aux hommes.

Le projet « Genre et trajectoires de réussite socio-économique des femmes à Ouagadougou (GeRSEF) » adopte l'approche inverse en s'intéressant aux facteurs permettant aux femmes de se défaire des pesanteurs de tous ordres et de se créer des parcours de réussite socio-économique. Cette inversion de la question, n'est pas uniquement rhétorique, mais nous amène, au niveau méthodologique, à concevoir un dispositif de collecte de données accordant une plus grande importance aux femmes ayant atteint le sommet de la hiérarchie socio-économique. Mais la compréhension des rapports de genre

et de leur impact sur les parcours de vie de femmes ne peut être complète si un regard n'est pas également porté sur les parcours des hommes.

Ainsi, après une revue de littérature sur genre et réussite socio-économique, le projet GeRSEF a adopté l'approche d'une méthodologie mixte, combinant une collecte de données qualitatives et quantitatives.

La présente publication qui fait une synthèse des enseignements de cette recherche est articulée comme suit : la première section qui procède à une synthèse de la littérature, une présentation des objectifs, des hypothèses et de la méthodologie de la recherche. La deuxième section est consacrée à l'analyse des parcours scolaires et professionnels des femmes et des hommes, en faisant ressortir les changements au fil du temps. La question de la mesure de la réussite socio-économique est abordée dans la section 3. Dans la section 4, enfin, sont examinés les facteurs de cette réussite socio-économique.

1. Objectifs, hypothèses et méthodologie de la recherche

1.1. Synthèse de la littérature et méthodologie de la recherche

La revue de littérature sur « genre et réussite économique » révèle une orientation des travaux de recherche différente entre le contexte occidental et celui des pays en développement. Dans le contexte occidental où se pose beaucoup moins la question des inégalités sexuelles d'accès à l'éducation et à la formation, et cela même à des niveaux d'éducation élevés, les travaux de recherche s'intéressent davantage aux questions d'inégalités de traitement salarial entre femmes et hommes sur le marché de l'emploi, à la réussite des femmes dans le monde entrepreneurial ainsi qu'à leur accès aux sphères de décision dans les entreprises. Les travaux portant sur les pays en développement sont davantage orientés vers les mécanismes d'autonomisation des femmes à travers l'éducation, l'accès aux ressources économiques comme le crédit et la terre et leur chance d'entrée sur le marché de l'emploi dans le secteur moderne urbain.

Cette revue de littérature révèle en outre que la réussite socio-économique est rarement définie en tant que telle. Lorsqu'on y fait référence, la réussite socio-économique est sous-entendue comme l'autonomie ou l'autonomisation économique des femmes ou encore leur pouvoir de décision dans leur parcours de vie. Ainsi, Moghadam et Senftova (2005) estiment que la réussite économique des femmes réside dans le choix d'une occupation, d'un lieu de vie, la décision de se marier ou pas et si oui, avec qui, d'avoir ou non des enfants, et si oui combien, la liberté de se déplacer... Non seulement l'autonomie économique reste réductrice, mais réduire la réussite socio-économique au pouvoir de faire les choix dans sa vie semble également restrictif. Dans un contexte comme celui de l'Afrique subsaharienne où le poids des traditions, l'influence de la famille au sens large et de la communauté sont encore prégnants, les canons de la réussite devraient être examinés au-delà de la dimension purement économique afin de prendre en compte d'autres dimensions comme l'environnement social, en particulier la reconnaissance au sein de la famille et de la communauté, l'appui aux autres membres de la famille, les réalisations communautaires. En outre, la dimension subjective de la réussite, c'est-à-dire l'appréciation faite par la personne elle-même de sa réussite ou non dans son parcours de vie est aussi importante à considérer. La prise en compte de cette dimension subjective est particulièrement mise en avant dans les travaux de recherche au nord sur la réussite de carrière (Lebègue, 2015).

1.1.1. Les concepts de genre et d'autonomisation

Comprendre les inégalités entre femmes et hommes d'une manière générale requiert une analyse selon le genre, c'est-à-dire selon les constructions sociales discriminatoires basées sur le sexe. En effet, « *les inégalités, les discriminations entre hommes et femmes ne sont pas le fruit de la nature mais celui de la culture et des productions sociales qui, prenant pour base une différence biologique qu'il n'est pas question de nier, ont construit des systèmes de genre justifiant des pratiques différenciées et le plus souvent inégalitaires* » (Labourie-Racapé et Locoh, 1999, p. 67). Parini (2006, p. 21) va dans le même sens : « *les rôles sexués ne découlent pas naturellement des différences biologiques mais sont le résultat de constructions* ». Ces constructions sous forme de normes et de valeurs, sont bien souvent transmises à travers la socialisation des enfants, régissent de manière consciente ou inconsciente le fonctionnement des institutions familiales, communautaires et étatiques, et se répercutent de générations en générations. Mais elles ne sont pas immuables car « *les rapports hommes/femmes, forgés au cours de l'histoire de chaque société, ne sont pas figés et donc peuvent évoluer...* » (Kabré et al., 1999, p. 2), notamment sous l'emprise des changements sociétaux comme l'urbanisation et l'accroissement général de la scolarisation. D'où l'intérêt de questionner de manière régulière les questions de genre et leur implication en matière de développement.

Un autre concept très usité actuellement dans le discours sur les inégalités femmes/hommes est celui de l'autonomisation (« empowerment » pour le terme anglo-saxon). Dans son article « "Empowerment" : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », Calvès (2009) retrace l'histoire du concept, allant de ses origines (anglo-saxonnes), de son appropriation dans différents domaines comme la lutte contre la pauvreté, le combat des féministes, mais aussi sa récupération progressive dans le milieu des organisations internationales. Calvès (2009, p. 738), estime que « *c'est au mouvement féministe des pays du Sud, que l'on doit l'apparition formelle du terme empowerment dans le champ du développement international* ».

Mais malgré sa popularité et son actualité, le concept d'autonomisation ou « empowerment » est rarement défini et lorsqu'il l'est, il ressort que son acception varie non seulement d'une institution à une autre, mais parfois dans le temps, à l'intérieur d'une même institution (Calvès, 2009).

Dans la définition originelle de l'empowerment ou autonomisation des femmes, portée par le mouvement féministe, « *le renforcement du pouvoir des femmes ne passe pas uniquement par l'autonomie économique et la satisfaction des besoins fondamentaux des femmes [...] mais par une transformation radicale des structures économiques, politiques, légales et sociales qui perpétuent la domination selon le sexe mais aussi l'origine ethnique, la classe, et empêchant la satisfaction des besoins stratégiques...* » (Calvès, 2009, p. 738). De nos jours, notamment dans les organisations internationales et les institutions de coopération bilatérale, cet objectif de transformation des structures sociales n'apparaît pas dans l'appropriation qui est faite du concept. L'autonomisation, notamment celle des femmes, que ce soit dans ces institutions ou dans les politiques publiques sur la promotion de genre, est davantage présentée sous sa dimension accès des femmes aux ressources que celles-ci soient sociales (éducation, formation) ou économiques (accès à la terre et à la propriété, accès aux crédits). Pour Moghadam (2007), l'autonomisation des femmes renvoie non seulement à un meilleur accès à l'éducation et à l'emploi, mais aussi à une participation politique, une expression culturelle et une égalité des droits : il s'agit d'un « *processus complexe qui doit permettre aux femmes de réaliser un certain nombre de capacités essentielles, de bénéficier de garanties juridiques et de participer aux manifestations essentielles de la vie sociale, économique, politique et culturelle* » (Moghadam et Senftova, 2005, p. 436).

1.1.2. Réussite socio-économique à l'aune des parcours professionnels

Que ce soit dans les travaux sur l'occident ou ceux portant sur les pays en développement, la réussite socio-économique est généralement perçue sous le prisme de la réussite socio-professionnelle. Toutefois, les aspects du parcours professionnel auxquels s'intéressent ces travaux varient énormément entre les deux contextes. Alors que dans le contexte occidental, les travaux s'intéressent davantage à l'écart salarial entre femmes et hommes, la réussite de carrière, l'entrepreneuriat féminin, l'accès des femmes aux sphères de décision, dans les pays de développement par contre, les travaux abordent beaucoup plus les ressources (au sens large) dont ont besoin les femmes pour assurer leur autonomie : accès des femmes à l'éducation et à la formation, accès au crédit et aux activités génératrices de revenus, participation à la vie professionnelle et prise de décision au sein de la famille. Revenons de manière synthétique sur ces thèmes les plus abordés dans le contexte des pays en développement :

a) Accès des femmes à l'éducation et à la formation

Dans le contexte des pays d'Afrique au sud du Sahara où les niveaux d'éducation demeurent globalement faibles (malgré les progrès), une bonne partie de la littérature scientifique sur l'autonomisation des femmes s'intéresse à leur accès inégal à la scolarisation (Compaoré et Kobiané, 2017). Plusieurs travaux réalisés au cours des décennies 90 et 2000, notamment en Afrique de l'Ouest et particulièrement dans les pays du Sahel, mettent en avant un accès plus faible des filles à l'éducation et cela quel que soit le niveau d'enseignement considéré (Yaro, 1995 ; Marcoux, 1998 ;

Zoungrana et al., 1998 ; Kaboré et al., 2003 ; Kobiané, 2003, 2005, 2006...). Mais la mise en place des politiques décennales d'éducation dans plusieurs pays au cours de la décennie 2000, faisant suite au forum mondial sur l'éducation de Dakar en 2000, aura eu pour effet un accès plus important des filles à l'éducation et une réduction des inégalités de genre au primaire. Les travaux réalisés depuis 2010 mettent en évidence l'atteinte de la parité entre les sexes en termes d'accès au niveau du primaire, mais avec toutefois des inégalités de genre qui persistent au niveau de l'achèvement du cycle primaire et de l'accès aux cycles au-delà du primaire, notamment le secondaire et le supérieur (Kobiané, 2014, Kobiané et al., 2017 ; Wayack Pambè et Sawadogo, 2017 ; Kobiané et al., 2018 ; Gnomou-Thiombiano et al. 2018).

Cette persistance des inégalités de scolarisation au détriment des filles est éclairée par l'analyse des rapports sociaux de sexe. Comme le relèvent plusieurs travaux sociologiques, dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest où le système familial patriarcal dominant est le modèle communautaire avec une résidence virilocale, la division sexuelle traditionnelle des rôles - avec une orientation des garçons vers les activités à l'extérieur de la famille à la recherche des ressources financières, alors que les filles sont orientées dans les activités de l'intérieur (domestiques), les préparant à leur rôle futur d'épouse - , a pour effet un investissement plus important dans la scolarisation des garçons (Kinda, 1995 ; Roth, 1996 ; Zoungrana et al., 1998). Mais l'accroissement énorme de l'accès des filles à la scolarisation primaire au cours des deux dernières décennies montre, dans une certaine mesure, que ces rapports de genre changent, même si c'est à un rythme relativement lent. Leur effet se ressent toujours dans les parcours scolaires, notamment au moment où les adolescentes et les jeunes filles arrivent aux âges où elles sont « mariables » : dans certains groupes sociaux, la pression familiale et communautaire se fait sentir et beaucoup d'entre elles finissent par abandonner leurs études ou « choisir » des parcours de formation leur permettant d'accéder assez vite au marché de l'emploi. Les quelques rares travaux réalisés sur les parcours d'étudiant.e.s en Afrique sub-saharienne, notamment ouest-africaine, révèlent une différenciation sexuée de ces parcours que ce soit en termes de type de baccalauréat obtenu à la fin du secondaire ou de filières de formation (Kobiané et Pilon, 2013 ; Kobiané, 2017 ; Cordazzo et al., 2019).

Les travaux portant sur les liens entre le statut de chef de ménage et la scolarisation des enfants révèlent que, si elles ont généralement moins accès à la scolarisation et à la formation que les hommes, les femmes chefs de ménage scolarisent plus les enfants que les hommes chefs de ménage (Pilon, 1996 ; Pilon et Clévenot, 1996 ; Kobiané, 2006 ; Wayack Pambè, 2012). Compte tenu des inégalités d'accès aux ressources (éducatives et économiques) dont elles sont victimes, l'une des options pour les femmes c'est d'investir dans la scolarisation de leurs enfants (Lloyd et Gage-Brandon, 1991 ; Lloyd et Blanc, 1996).

b) Accès au crédit et activités génératrices de revenus

L'un des pans importants de la recherche sur l'autonomisation et les parcours de vie des femmes est la question de leur accès au crédit et la possibilité de réaliser des activités génératrices de revenus. Que ce soit au niveau des organisations internationales, des associations ou ONG œuvrant pour la promotion de l'autonomie des femmes, ou dans la recherche, il existe un nombre important de productions sur la question de l'accès des femmes aux ressources financières.

Partant d'une revue d'une dizaine d'études en Inde portant sur les effets de la microfinance sur l'empowerment des femmes, Guérin et Palier (2007), arrivent à la conclusion que bien que la microfinance contribue à l'autonomie des femmes, son effet est généralement marginal. Par ailleurs, ils estiment qu'il est important de tenir compte du contexte local et des contraintes spécifiques vécues par les femmes et adapter davantage les services financiers à leurs besoins de trésorerie et de financement. Mayoux (2007) estime que malgré son apport, la microfinance n'a pas toujours produit les résultats escomptés en termes d'autonomisation économique des femmes, parce que dans bien des cas, les prêts octroyés étaient soit trop modestes, soit inadaptés aux besoins et plans de

remboursements, soit inadaptés à la nature de certaines activités pour lesquelles il y avait un décalage important entre le moment de l'investissement et le retour sur investissement. Duflo (2011) montre, dans le contexte de l'Asie que les règles du micro-crédits, comme celle de la caution solidaire du remboursement, ne sont pas de nature à encourager des investissements plus ambitieux et plus rentables. Il faut des approches plus souples permettant d'offrir des produits individuels, adaptés au financement d'entreprises plus importantes.

La prise en compte du contexte est particulièrement importante pour l'Afrique sub-saharienne. Hofmann et Marius-Gnanou (2007) estiment que les programmes de microfinance qui ne tiennent pas compte de l'influence des hommes pourraient au contraire renforcer les inégalités au lieu de conduire à l'autonomisation. Pour ces auteurs, les programmes de microfinance devraient intégrer la dimension genre dans leurs interventions, notamment en prévoyant des activités de renforcement de la coopération conjugale en s'appuyant sur les propres désirs de changement des femmes, en envisageant de nouveaux rôles pour les hommes dans ces programmes et en développant des réseaux d'hommes en faveur du changement.

c) Participation genrée à l'activité économique et prise de décision au sein de la famille

Conséquence des rapports sociaux sur le statut et le rôle des femmes et des hommes, l'accès inégal des femmes à la scolarisation et l'orientation sexuée des parcours scolaires ont pour effet des orientations différenciées en termes de participation au marché du travail en milieu urbain. Non seulement, les jeunes urbain.e.s accèdent de plus en plus tardivement au premier emploi (Calvès Schoumaker, 2004 ; Calvès et al., 2007), mais aussi les schémas d'insertion dans l'emploi sont très différenciés pour les jeunes hommes et les jeunes femmes: malgré l'augmentation de la scolarisation féminine, les jeunes femmes ont non seulement moins accès aux emplois salariés, mais sont souvent cantonnées dans des emplois qui prolongent leurs rôles domestiques (petit commerce alimentaire, services de « bonnes »...) (Calvès et Kobiané, 2014).

Comme dans les travaux portant sur les pays du Nord, les liens entre vie professionnelle et vie familiale sont encore vivaces dans le contexte des pays d'Afrique sub-saharienne. Certaines recherches s'intéressent ainsi à l'implication des femmes dans la prise de décision au sein du ménage en fonction d'un certain nombre de leurs caractéristiques, notamment le statut dans l'emploi. Ainsi, recourant aux données de l'enquête démographique et de santé du Burkina de 2010, Gnoumou Thiombiano (2014) montre que globalement la participation des femmes à la prise de décision, notamment en ce qui concerne leurs soins de santé, les achats importants du ménage et les visites aux parents, est faible. Toutefois, l'analyse des facteurs associés à la prise de décision révèle que le fait pour la femme d'avoir un emploi rémunéré accroît sa participation à la prise de décision. Par ailleurs, le rôle important de l'éducation dans la prise de décision apparaît également dans cette étude, puisque les femmes instruites sont plus susceptibles que celles n'ayant aucun niveau d'instruction, à prendre part aux décisions. On voit donc là implicitement le lien entre éducation et autonomisation financière. Dans une étude portant sur les villes de Lomé et de Ouagadougou, Gnoumou Thiombiano et Adjamagbo (2018), recourant aux données d'une enquête sur « Activités économiques, partage des ressources et prise en charge des dépenses au sein des ménages urbains » réalisée en 2012, confirment une fois encore un résultat bien connu, celui d'une plus forte implication des femmes dans l'exécution des tâches domestiques et cela même dans des contextes aussi urbanisés que ces deux capitales d'Afrique de l'Ouest. Excepté pour le repassage à Ouagadougou où les hommes sont proportionnellement plus nombreux à exécuter cette tâche que les femmes, pour toutes les autres tâches (entretien du logement, lessive, vaisselle et préparation des repas), les femmes, dans les deux villes, sont proportionnellement plus nombreuses à y participer que les hommes. Toutefois, l'étude montre que la participation des hommes à ces tâches domestiques est plus importante à Lomé qu'à Ouagadougou.

1.1.3. Facteurs de réussite socio-économique

Les travaux examinés dans le cadre de cette revue de littérature révèlent que les facteurs de la réussite résident à plusieurs niveaux : au niveau micro (l'individu et la famille), méso (les institutions et la communauté) et au niveau macro (les politiques nationales).

Au niveau individuel et de la famille, les chances d'accès à l'éducation, la qualité du parcours scolaire aussi bien en termes d'acquisitions de savoirs et de compétences de vie que de choix de filières porteuses, sont des facteurs importants à prendre en compte pour l'analyse des parcours professionnels.

Au niveau communautaire, les normes et les valeurs qui prévalent en matière de statut et rôle des hommes et des femmes sont importants à examiner. Au niveau des institutions, les politiques qui sont mises en œuvre en matière de réduction des inégalités entre femmes et hommes sur le marché du travail interviennent également dans la compréhension des parcours de réussite.

Au niveau macro, les politiques publiques en matière d'éducation, de formation et d'emploi, mais aussi en matière d'accès aux ressources financières et économiques (crédit, terre) sont autant de facteurs à prendre en compte pour une meilleure compréhension des trajectoires professionnelles et notamment les trajectoires de réussite.

1.1.4 Nécessité d'une approche longitudinale et prise en compte de la dimension subjective de la réussite

Trois enseignements majeurs peuvent être retenus de cette revue de littérature sur genre et réussite socio-économique : la nécessité de prendre en compte la dimension genre, notamment l'interaction entre la sphère professionnelle et la sphère familiale, l'intérêt de prendre en compte la dimension subjective de la réussite et la nécessité de disposer ou de collecter des données longitudinales sur les parcours de vie.

Que ce soit les travaux portant sur les pays du Nord et ceux réalisés dans les pays du Sud, il ressort que l'analyse des parcours professionnels des femmes ne peut être complète sans une prise en compte des constructions sociales relatives aux rôles masculins et féminins et notamment comment celles-ci influent sur l'implication des femmes dans la gestion de la sphère familiale.

Les travaux récents au Nord sur les carrières de réussite féminine mettent en avant l'intérêt d'examiner la réussite au-delà du prisme économique et des aspects uniquement objectifs (tels que le revenu, la position hiérarchique...) pour prendre en compte les aspects subjectifs de la réussite qui sont davantage l'émanation de la vision de l'individu, tels que le projet de vie et la contribution au niveau familial et social. Cette approche de la dimension subjective de la réussite socio-économique peut être riche d'enseignements dans le contexte des pays en développement, comme en Afrique subsaharienne, où au-delà de l'individu, la famille et la communauté occupent une place importante dans les projets de vie.

En termes de données, la compréhension des parcours professionnels et de leurs interrelations avec les autres domaines de la vie des femmes et des hommes requiert la disponibilité de données de nature longitudinale, notamment des données biographiques qui retracent les parcours de vie depuis un âge relativement précoce (dès l'enfance ou le début de l'adolescence) jusqu'au moment de l'enquête.

La contextualisation de la notion de réussite socio-économique requiert également d'envisager des collectes de données qualitatives afin de comprendre la perception qu'ont les femmes et les hommes de la réussite socio-économique et de pouvoir identifier des marqueurs constants ou spécifiques dans les parcours de réussite socio-économique.

1.2. Objectifs et hypothèses de recherche

1.2.1. Objectifs de la recherche

L'objectif général du projet GeRSEF est d'étudier les transformations de la participation des femmes à l'éducation et au marché du travail à Ouagadougou et l'impact de ces changements sur les parcours de vie et les dynamiques familiales. Plus précisément, le programme de recherche s'articule autour des sept objectifs spécifiques suivants.

- Décrire et contraster les changements survenus à travers le temps dans la participation des femmes au marché du travail dans la capitale burkinabè : calendrier et durée des épisodes d'emploi, type et secteur d'emploi, statut dans l'emploi, et conditions de travail, notamment.
- Analyser la configuration différentielle de l'expérience d'emploi des citadines selon certaines caractéristiques sociales et économiques notamment l'origine résidentielle et sociale et le niveau de scolarité.
- Étudier les interactions entre l'emploi et les événements conjugaux et familiaux (cohabitation, mariage, naissance, divorce) et la manière dont ces interactions varient selon le type d'emploi et la génération.
- Évaluer la contribution des femmes actives aux dépenses et aux décisions des ménages.
- Explorer les modalités différentielles de gestion du travail domestique par les femmes en emploi.
- Évaluer l'implication des Ouagalaises dans le monde associatif professionnel et non professionnel la manière dont cette implication varie selon le type d'emploi, la génération, et le profil sociodémographique des femmes et le soutien que le monde associatif leur procure.
- Explorer l'impact de l'emploi sur d'autres marqueurs d'émancipation féminine (participation aux décisions au sein du ménage, accès au crédit ou à la propriété, responsabilité et statut dans le monde associatif) mais aussi sur leurs perceptions de l'égalité de genre et des priorités dans ce domaine au Burkina Faso.

1.2.2. Hypothèses de recherche

Partant de la revue de littérature et des changements sociétaux en cours au Burkina Faso, nous émettons les hypothèses suivantes :

- Hypothèse 1 : Avec l'urbanisation, les politiques éducatives successives mises en place au fil des années et les politiques de promotion de l'autonomisation des femmes et de réduction des inégalités de genre, on s'attend à un meilleur accès des femmes à l'éducation et à l'emploi formel lorsqu'on passe des générations anciennes aux générations les plus jeunes.
- Hypothèse 2 : Avec la persistance des rapports sociaux de sexes discriminatoires envers les femmes, on assiste, malgré cette amélioration générale de l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi formel, à un faible accès de celles-ci aux niveaux élevés du système éducatif, notamment le secondaire et le supérieur et à des emplois de qualité.
- Hypothèse 3 : La persistance de ces rapports sociaux sur les rôles des femmes et des hommes, qui affectent aux femmes la charge des tâches domestiques et valorisent leur rôle d'épouse et de mère font que la conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale est plus difficile pour les femmes comparativement aux hommes.

- Hypothèse 4: Malgré l'importance des dotations initiales en termes d'origine familiale, notamment l'instruction et la catégorie socio-professionnelle des parents, la mobilité sociale à travers un accès plus important des femmes à l'éducation, leur permet de réussir au plan social et économique.

1.3. Méthodologie de la recherche : une approche mixte

1.3.1. Méthodologie de l'enquête qualitative

L'enquête qualitative s'est déroulée d'avril à mai 2019 à Ouagadougou. Elle a consisté à interroger des femmes et des hommes et aussi des personnes ressources intervenant dans le domaine de la promotion du genre, de l'emploi et de la famille, sur leur conception de la réussite socio-économique tant pour les femmes que pour les hommes. Les données qualitatives ont été collectées à l'aide d'entretiens individuels et de discussions de groupes.

a) Population cible et nombre d'entretiens

Plusieurs critères ont été utilisés pour identifier les populations cibles à enquêter. Des entretiens individuels ont été menés auprès des cadres des directions centrales des ministères, des représentant.e.s des partenaires techniques et financiers (PTF), des ONG et des associations concernées par la thématique de la recherche. Au sein de chaque structure, c'est généralement la personne la mieux indiquée pour la thématique qui a été désignée par la structure pour participer à l'enquête.

De plus, des discussions de groupes ont été menées auprès des femmes et des hommes. Plusieurs critères ont été utilisés pour constituer les groupes de discussion. Ce sont le genre (femme, homme), le domaine de réussite (réussite professionnelle, économique ou politique) et l'âge (moins de 50 ans et 50 ans et plus). Pour tenir compte de la diversité de profils professionnels, plusieurs domaines d'activités ont été ciblés : administration publique, administration internationale, parlement, petites et moyennes entreprises (PME) et petit commerce. Le choix des zones pour la réalisation des discussions de groupes a tenu compte de la diversité socioéconomique des quartiers de la ville de Ouagadougou.

Au total vingt-deux (22) entretiens individuels semi-structurés ont été prévus avec des autorités administratives, notamment les directions générales des ministères en charge de la femme, de l'éducation (éducation de base et supérieur), de la santé, de l'économie, de l'emploi et des droits humains, et auprès des partenaires techniques et financiers (PTF), des ONG et associations travaillant dans le domaine de la promotion du genre et de la famille. Afin de documenter les cas de réussite socio-économique, quatorze (14) entretiens individuels ont en plus été prévus auprès de femmes et d'hommes ayant réussi sur le plan professionnel (haut.e cadre de l'administration publique ou internationale), économique (entrepreneuriat, petit commerce, PME) et politique (au niveau gouvernemental, parlementaire, au niveau d'un parti politique).

En plus des entretiens individuels, six (6) discussions de groupes (focus group) ont été prévues avec les femmes (3 FG) et les hommes (3 FG). Dans le but de prendre en compte la diversité socioéconomique de la ville, les focus group ont été réalisés dans les quartiers formels (centraux et périphériques) et dans les quartiers informels (périphériques) communément appelés « non-lotis » de

la ville.

b) Outils de collecte et thèmes abordés

La collecte des données qualitatives s'est effectuée à l'aide de trois guides d'entretien individuel semi-structurés et d'un guide de discussion de groupes :

- Un guide d'entretien individuel avec le personnel des directions centrales des ministères ;
- Un guide d'entretien individuel avec des représentants de PTF et d'ONG ;
- Un guide d'entretien individuel avec femmes et hommes ayant réussi ;
- Un guide de discussion avec les groupes d'hommes et de femmes.

Ces guides d'entretiens ont été organisés autour de thématiques en lien avec les objectifs de la recherche et selon le groupe cible concerné. Les thèmes abordés lors des entretiens avec les autorités administratives, les représentants PTF, des ONG et des associations et des discussions de groupes ont porté sur les thématiques suivantes:

- Appréciation des conditions socio-économiques de la femme burkinabè;
- Définition de la réussite socio-économique pour les femmes et les hommes ;
- Description du travail féminin et du travail masculin ;
- Contribution des femmes actives aux dépenses du ménage ;
- Participation des femmes aux prises de décision au sein des ménages ;
- Articulation entre les activités économiques et le travail domestique au sein des ménages par les femmes ;
- Stratégies de conciliation travail-famille des femmes actives ;
- Rôle des réseaux sociaux et de la famille dans les trajectoires de réussite économique et dans la conciliation travail-famille ;
- Journée type des femmes qui exercent une activité économique ;
- Défis et obstacles à la réussite sociale et économique des femmes et des hommes ;
- Propositions de solutions des acteurs étatiques et non étatiques pour faciliter la réussite socio-économique et la participation des femmes au marché du travail et la conciliation travail famille.

Le guide d'entretien avec les femmes et les hommes ayant réussi a été axé spécifiquement sur les parcours individuels et organisé autour des thématiques suivantes :

- Enfance et contexte familial ;
- Parcours scolaire ;
- Parcours professionnel ;
- Trajectoire familiale et conciliation travail/famille ;
- Propositions de solutions pour promouvoir la réussite sociale et économique des femmes au Burkina.

c) Déroulement de l'enquête

Pour la réalisation des entretiens, des personnes en charge de la collecte ont été recrutées et formées. Douze (12) pour la collecte, dont quatre (4) femmes et huit (8) hommes, ont été présélectionnées et formées afin de sélectionner les meilleures pour l'enquête. La présélection a tenu compte du niveau d'éducation (au moins le niveau de licence en sciences sociales), du domaine de formation (les profils de sociologue et d'anthropologue ont été privilégiés) et des principales langues nationales les plus couramment parlées à Ouagadougou (Moore et Bambara). Leur formation a porté sur les objectifs et

la méthodologie de l'étude et la définition des concepts de base utilisés (afin d'harmoniser la compréhension des enquêteurs) et sur l'examen des outils de collecte de données. A l'issue de la formation, six (6) agents et agentes de collecte, dont trois (3) femmes et trois (3) hommes, ont été retenus afin de constituer trois équipes composées chacune d'une femme et d'un homme pour la collecte des données.

Au final, sur les 22 entretiens individuels prévus auprès des autorités administratives des ONG et des associations, 17 entretiens ont été effectivement réalisés (la plupart des entretiens avec les PTF n'ont pas pu être réalisés), et 12 entretiens de cas de réussite ont été réalisés sur les 14 prévus. Les 6 focus groupes (FG) prévus dans les quartiers avec les femmes et les hommes ont tous été réalisés, il s'agit de trois (3) FG avec les femmes et trois (3) FG avec les hommes.

Compte tenu de la spécificité de l'enquête plusieurs difficultés ont été rencontrées sur le terrain. L'une des énormes difficultés a été l'indisponibilité des personnes à interviewer. En effet, en raison de leurs agendas très chargés, il a été difficile de réaliser les entretiens avec les autorités administratives ainsi qu'avec les femmes et les hommes ayant réussi. Les entretiens durent en moyenne plus d'une heure, certains acteurs avaient du mal à dégager un temps suffisant pour répondre à l'ensemble des questions du guide d'entretien qui leur a été adressé. D'ailleurs, plusieurs acteurs institutionnels ont été absents durant une bonne partie de la période de collecte des données. On a pu aussi constater la réticence de certains acteurs tels que les PTF à participer à l'enquête. Pour certains, la réticence vient de la crainte que leur adhésion à l'enquête leur porte préjudice au regard de leur fonction. Il a aussi été difficile de réunir les groupes de femmes et d'hommes pour réaliser les discussions de groupes à cause de la spécificité du profil des personnes ciblées qui étaient difficiles à identifier et à réunir. En effet, il fallait concilier les agendas des personnes identifiées pour fixer un rendez-vous pour les discussions. De plus, la collecte s'étant déroulée en période de saison des pluies, les personnes chargées de la collecte étaient parfois contraintes de reporter plusieurs fois certains rendez-vous à cause des intempéries (pluie, vent...) avant de réussir à réaliser les discussions de groupes.

Toutes ces difficultés justifient la durée de la collecte de données largement au-delà des prévisions et la non exhaustivité des entretiens. En effet, prévue pour être réalisée en deux semaines au regard du nombre d'entretiens à réaliser, la collecte des données s'est finalement étalée sur près de trois mois (avril à juillet 2019) afin de pouvoir réaliser le maximum d'entretiens. Malgré les difficultés rencontrées, les données qualitatives collectées donnent des enseignements forts enrichissants permettant de répondre aux objectifs de l'étude.

A la suite de la collecte, les entretiens ont été traduits (pour ceux qui ont été réalisés en langues locales), transcrits et saisis à l'aide d'un logiciel de traitement de texte (Word) par les personnes chargées de collecte. Le traitement des entretiens que ces dernières ont réalisés a l'avantage de leur permettre de compléter l'information collectée par leurs observations sur le terrain. Les données saisies ont ensuite été codifiées et analysées avec la méthode d'analyse de contenu à l'aide d'une grille d'analyse élaborée autour des thématiques des guides d'entretien.

1.3.2. Méthodologie de l'enquête quantitative

a) Échantillonnage

L'enquête quantitative visait un échantillon aléatoire de 2 000 femmes âgées de 20 à 59 ans et 1818 hommes âgés de 25 à 64 ans. La base de sondage est constituée des zones de dénombrement (ZD) issues du recensement général de la population et de l'habitation réalisée en 2006. Les ZD sont des unités aréolaires distinctes, non vides qui couvrent l'ensemble du Burkina Faso. Elles forment une partition du territoire national habité et sont constituées de manière à couvrir, chacune, environ 1 000 habitants (en ville) ou 800 habitants (en milieu rural), soit 150 ménages en moyenne.

Lors de ce recensement, il a été dénombré 337 470 femmes âgées de 20-59 ans et 302 961 hommes de 25-64 ans dans 308 380 ménages, soit 1,1 femme de 20-59 ans et 1,0 homme de 25-64 ans en moyenne par ménage. Pour enquêter les 2000 femmes et les 1818 hommes, résidant dans des ménages distincts, il faut enquêter 2100 ménages au total en considérant un taux de non réponse de 10%.

Le tirage de l'échantillon de l'enquête GERSEF a été fait à deux degrés à partir de la base de sondage constituée. Au premier degré les ZD ont été tirées proportionnellement à leur taille. Au deuxième degré, à partir de la liste actualisée des ménages de chaque ZD, un nombre constant de ménages a été tiré de façon aléatoire. Afin de réduire l'effet de grappe et d'assurer une grande hétérogénéité dans les données, il a été conseillé de ne pas tirer un très grand nombre d'unités secondaires (ici les ménages) par unité primaire (ZD). Aussi 20 ménages ont été sélectionnés par ZD (à l'aide d'un pas de tirage obtenu en divisant le nombre de ménages recensés par 20) afin d'enquêter au total 2100 ménages dans 105 ZD.

b) Outils de collecte

Quatre outils de collecte de données ont été utilisés : une fiche de dénombrement, une fiche Age-Événement (AGEVEN), un questionnaire ménage et un questionnaire biographique individuel.

- La fiche de dénombrement comprend les caractéristiques d'identification de la ZD (arrondissement, village/secteur numéro de ZD) et celles du ménage (numéros de concession et du ménage, nom et prénom (s) du chef de ménage, taille du ménage, nombre de femmes de 20-59 ans, nombre d'hommes de 25-64 ans). Cette fiche a servi à faire la mise à jour des ménages des ZD tirées et au tirage aléatoire des ménages enquêtés dans chaque ZD à l'issue de la mise à jour.
- La fiche Age-Événement (AGEVEN), un outil qui a déjà fait ses preuves dans la collecte de données biographiques en Afrique (Antoine et al., 1987 ; Calvès et al., 2011) et qui vise à aider les enquêtés à se remémorer au mieux les événements constitutifs de leur parcours de vie et à les classer temporellement les uns par rapport aux autres. L'enquêteur a demandé à chaque personne interrogée de situer les principaux événements de sa vie familiale (ex. cohabitation, mariage, naissance, divorce), résidentielle (emménagement, déménagement) et professionnelle (périodes de scolarité, travail, chômage, inactivité) qu'il a reporté dans une fiche à trois colonnes (une pour chaque domaine de la vie), graduée selon l'âge et la date. Ces informations ont aidé à la collecte des biographies individuelles.
- Le questionnaire ménage a été adressé à l'individu du ménage la ou le mieux informé qui est généralement le chef de ménage ou un adulte membre du ménage à même de fournir les informations à collecter. Ce questionnaire a permis de recenser tous les membres du ménage afin d'identifier les femmes (20-59 ans) et les hommes (25-64 ans) éligibles pour ensuite choisir une femme et un homme à enquêter. Il a aussi servi à recueillir des informations sur les caractéristiques socio-démographiques et économiques des membres du ménage et leur lien avec le chef de ménage.
- Le quatrième instrument de collecte est un questionnaire biographique individuel qui comporte les dix (10) modules suivants : module 1 (Caractéristiques et origine familiale); module 2 (Historique des résidences); module 3 (Historique scolaire); module 4 (Historique des activités économiques); module 5 (Historique de participation à la vie associative); module 6 (Historique d'unions); module 7 (Histoire génésique); module 8 (Participation aux dépenses, rôles communautaires et propriété); module 9 (Travail domestique et conciliation travail/famille); module 10 (Opinions sur la condition féminine au Burkina Faso).

c) Déroulement de l'enquête

- Formation des personnes chargées de la collecte

Compte tenu de la spécificité de l'enquête, 30 personnes (16 femmes et 14 hommes) ont été présélectionnées et formées. La formation, qui s'est déroulée du 07 au 18 novembre 2019, a porté sur les objectifs et la méthodologie de la recherche, la définition des concepts de base utilisés (afin d'harmoniser la compréhension des enquêteurs/enquêtrices) et sur l'examen des outils de collecte de données. A l'issue de la formation, 20 agents et agentes de collecte (10 femmes et 10 hommes) ont été retenus pour constituer cinq équipes composées chacune de quatre agent.e.s pour la collecte des données.

- Collecte des données

L'enquête quantitative faite de manière électronique¹ en utilisant des tablettes, s'est déroulée du 22 novembre 2019 au 21 mars 2020 dans la ville de Ouagadougou. Au total 2104² ménages ont été enquêtés et 3395 biographies individuelles ont été collectées. Au regard de l'échantillon initial, la couverture de l'enquête en termes de ZD et de ménages a été réalisée à 100%. Par contre, 1771 femmes ont été enquêtées sur les 2000 prévues, soit un taux de couverture de 88,6 % ; chez les hommes, 1597 ont été enquêtés sur 1818 prévus, soit un taux de couverture de 87,8 %.

Les tableaux 1.1 et 1.2 donnent respectivement la distribution des ménages et celle des personnes enquêtées par arrondissement³ de résidence.

Tableau 1.1 : Répartition des ménages enquêtés par arrondissement

Arrondissement	Effectifs enquêtés	Pourcentages	
		Non pondérés	Pondérés
Baskuy	308	14,6	14,7
Bogodogo	757	36,0	36,8
Boulmiougou	593	28,2	26,4
Nongremassom	241	11,5	11,0
Sig-Noghin	205	9,7	11,1
Ouagadougou	2104	100,0	100,0

¹ La plateforme en ligne SurveyCTO a été utilisée pour la gestion des données collectées.

² Il était prévu d'enquêter 2100 ménages. Toutefois, un nombre supplémentaire de ménages a été tiré pour permettre d'atteindre le nombre d'entretiens individuels

femmes et hommes. Ce qui explique le dépassement de 4 ménages.

³ La ville de Ouagadougou comprend actuellement 12 arrondissements. Toutefois, au moment du recensement général de la population de 2006 (utilisé comme base de sondage), la ville comptait 5 arrondissements.

Tableau 1.2 : Répartition des femmes et des hommes enquêtés par arrondissement

Communes	Femmes		Hommes		Ensemble	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Baskuy	246	13,9	232	14,5	478	14,2
Bogogdo	623	35,2	566	35,4	1189	35,3
Boulmiougou	507	28,6	427	26,7	934	27,7
Nongremassom	210	11,9	201	12,6	411	12,2
Sig-Noghin	185	10,4	171	10,7	356	10,6
Ouagadougou	1771	100,0	1597	100,0	3368	100,0
Ouagadougou	52,6		47,4		100	

- *Difficultés rencontrées*

La réalisation de l'étude ne s'est pas déroulée sans difficultés. Les difficultés rencontrées sont relatives à : i) la complexité d'une enquête quantitative biographique et la masse d'information à collecter, ii) l'indisponibilité de certain.e.s enquêtés, iii) la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19, iv) la préparation des bases de données.

- Une enquête biographique, comme celle de GeRSEF qui retrace les parcours de vie des individus, demande un travail énorme de préparation notamment au cours de la formation des agents de collecte et des tests des outils de collecte de données.
- L'indisponibilité de certaines personnes enquêtées (accentuée davantage en ville) a énormément prolongé la durée de l'enquête. On a pu noter aussi le refus ou la réticence de celles qui étaient éligibles à participer à l'étude pour plusieurs raisons : méconnaissance de l'intérêt des enquêtes sociodémographiques, effet de « l'usure du terrain » (plusieurs enquêtes), attente d'une motivation financière et longueur des entretiens. Il a donc fallu retourner vers les intéressés à plusieurs reprises ou les convaincre par les interventions des chefs d'équipes ou de la supervision (équipe de recherche).
- La pandémie de la Covid-19 qui a touché Ouagadougou début mars 2020 n'a pas permis de finaliser la réalisation des biographies, notamment de toucher les éligibles peu disponibles. Cette situation justifie en partie le taux de couverture inférieur à 100%.
- Le travail méticuleux d'apurement des données et de la fusion de l'ensemble des modules biographiques du questionnaire impliquant plusieurs corrections a nécessité un long temps de travail⁴.

d) Méthodes d'analyse statistique

⁴ Les données des modules ont été apurées et fusionnées à l'aide du logiciel Stata pour constituer la base de données quantitative.

Plusieurs techniques ou méthodes d'analyse des données quantitatives sont utilisées pour répondre aux objectifs de la recherche. Ces méthodes d'analyse sont aussi bien descriptives qu'explicatives.

- Méthodes descriptives

Trois méthodes d'analyse descriptives ont été utilisées : l'analyse univariée, l'analyse bivariée et l'estimateur de Kaplan-Meier (méthode d'analyse des biographies).

- *Analyse univariée*

L'analyse statistique, quel que soit son degré de complexification, commence par l'analyse univariée, c'est-à-dire l'examen de la distribution de chacune des variables d'étude et la présentation de certaines statistiques résumées sur les variables. Cette étape permet d'examiner la complétude des variables, de procéder si nécessaire à des imputations de valeurs manquantes, de procéder à des recodifications de variables ou à la création de nouvelles variables et de décrire la population d'étude.

- *Analyse bivariée*

L'analyse bivariée (tableaux croisés) permet de produire les indicateurs de l'ampleur du phénomène étudié suivant plusieurs caractéristiques ainsi que le profil des enquêtés. Ces analyses bivariées sont également utilisées pour examiner la relation entre différentes variables et le fait pour une femme ou un homme de connaître une réussite socio-économique ou pas. Elles permettent ainsi à travers des coefficients dénommés mesures d'association, d'apprécier l'existence ou non d'une relation, l'intensité de la relation et, pour certains types de variables, la direction ou le sens (positif ou négatif) de la relation.

Pour la relation entre deux variables dont l'une est de niveau de mesure nominale, la mesure d'association utilisée est le V de Cramer. Dérivé de la statistique de Khi-deux, le V de Cramer⁵ permet de dire s'il existe ou non une relation statistiquement significative entre les deux variables, mais aussi, contrairement au Khi-deux, de donner l'intensité de cette relation. Sa valeur est comprise entre 0 et 1 : plus elle est proche de 1, plus la relation est forte.

Lorsque les deux variables sont ordinales, nous recourons à la mesure d'association pour variables ordinales *d* de Sommers⁶. Le *d* de Sommers, comme les autres mesures d'association pour variables ordinales, permet en plus de l'intensité de la relation, de donner la direction positive ou négative de la relation. Cette statistique est basée sur la notion de paires concordantes et de paires discordantes⁷. Elle mesure la prépondérance des paires concordantes (relation positive) ou des paires discordantes (relations négatives), dans l'ensemble formée des paires concordantes, des paires discordantes et des paires liées sur la variable dépendante. La valeur de *d* nous renseigne sur la proportion de réduction des erreurs commises lorsqu'on forme aléatoirement des paires ordonnées sur les deux

⁵ Le V de Cramer permet de s'affranchir de deux limites du Khi-deux : le fait que la valeur du Khi-deux tend à varier en fonction du nombre d'observations et le fait que sa valeur dépend également du nombre lignes et de colonnes du tableau croisé. Pour plus de détails, voir par exemple A. Gilles (1994).

⁶ Pour plus de détails, voir par exemple A. Gilles (1994).

⁷ Les paires concordantes sont des couples d'observations dont les rangs sur les deux variables sont dans le même ordre. Les paires discordantes sont des observations dont le rapport des rangs sur l'une des variables est l'inverse sur l'autre variable.

variables étudiées. Plus d est élevé en valeur absolue, plus la réduction des erreurs est forte et plus la relation est forte.

- *Analyse quantitative des biographies*

Les méthodes d'analyse quantitative des biographies permettent, par l'observation d'une population soumise au risque de vivre un événement, d'examiner au fil du temps l'occurrence de cet événement. L'analyse des biographies (encore appelée analyse des transitions ou analyse de survie), par l'importance accordée à l'*ordre temporel* des événements, permet de bien cerner l'enchaînement de ceux-ci dans la vie des individus et de s'approcher quelque peu, par le principe de l'*antériorité*, de l'*analyse causale* (Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Blossfeld et Rohwer, 2002). La disponibilité d'informations datées sur les trajectoires des individus permet de procéder à une analyse fine du parcours des femmes et des hommes, notamment les risques de vivre l'évènement.

L'estimateur de Kaplan-Meier utilisé (dont les représentations courantes sont la courbe de survie) demeure l'outil privilégié dans l'analyse descriptive ou exploratoire des données biographiques.

- Méthode explicative

L'analyse explicative permet d'aller au-delà des analyses de nature descriptive (notamment les effets bruts), pour mieux apprécier l'effet net des différentes variables explicatives (ou facteurs). En effet, l'un des objectifs de la recherche est d'évaluer le poids respectif de chacun des facteurs intervenant dans l'explication de la réussite socio-économique des femmes. Pour répondre à un tel objectif, il faut nécessairement procéder à des analyses explicatives multivariées qui permettent d'identifier l'effet net de chaque facteur. Le choix des méthodes d'analyse multi variée dépend de la nature de la variable dépendante. Etant donné que la variable dépendante, la réussite au moment de l'enquête, est dichotomique (« a réussi ou pas »), la régression logistique utilisée est l'une des méthodes adaptées.

e) Quelques résultats de la collecte quantitative

Le tableau 1.3 présente le profil socio-démographique des répondantes et des répondants de l'enquête GeRSEF. Reflétant la stratégie d'échantillonnage et le fait que l'enquête ciblait les femmes âgées de 20 à 59 ans et les hommes de 25 à 64 ans, les femmes enquêtées sont plus jeunes que leurs homologues masculins. A l'image de la répartition par âge de la ville de Ouagadougou, chez les femmes comme chez les hommes les proportions d'enquêtés.e.s sont les plus élevées dans les tranches d'âge les plus jeunes (20-29 ans et 25-34 ans respectivement) : plus d'un tiers de l'échantillon de femmes a moins de 30 ans et la même proportion d'hommes a moins de 35 ans. Le profil religieux des femmes et des hommes enquêtés.e.s diffère aussi. La proportion de personnes de religion musulmane est plus élevée parmi les hommes (58,4 %) que parmi les femmes (55,1 %) qui comptent une proportion plus élevée de protestantes (9,6 %) que les hommes (6,6 %) et un pourcentage très similaire de catholiques (35,2 % et 34,2 % respectivement pour les femmes et les hommes). La composition ethnique de l'échantillon, quant à elle, ne diffère pas selon le sexe. Elle rappelle la prédominance des Mossis dans la capitale (71,2 % des femmes et 74,3 % des hommes) et la diversité des groupes ethniques, numériquement minoritaires, qui s'y côtoient. L'âge au mariage étant typiquement plus précoce chez les femmes que chez les hommes au Burkina Faso⁸ comme dans la plupart des pays africains, bien que plus jeunes que leurs homologues masculins, les femmes

⁸ Selon les données de l'enquête démographique et de santé de 2010, l'âge médian d'entrée en première union au Burkina était de 17,8 ans et de 25,5 ans respectivement pour

les femmes de 25-49 ans et les hommes de 30-59 ans (INSD-ICF International, 2012).

enquêtées sont proportionnellement moins nombreuses que ces derniers à être encore célibataires (16,8 % contre 20,1 %) et plus susceptibles d'avoir connu un divorce, une séparation (4,2 % contre 1,4 %) ou un veuvage (4,1 % versus 0,9 %). Tout comme le mariage, la première naissance étant plus précoce chez les femmes que chez les hommes, les femmes enquêtées sont proportionnellement plus nombreuses (81,2 %) que les hommes (76,4 %) à avoir déjà eu des enfants.

Tableau 1.3 : Caractéristiques des femmes et des hommes enquêtés.e.s

Caractéristiques	Femmes		Hommes	
	%	Effectifs	%	Effectifs
Groupe d'âge (femmes/hommes)				
20-29/25-34	39,4	698	37,9	606
30-39/35-44	33,9	601	31,7	506
40-49/45-54	17,0	301	18,5	295
50-59/55-64	9,7	172	11,9	189
Religion				
Catholique	35,2	627	34,2	543
Protestante	9,6	171	6,6	104
Musulmane	55,1	981	58,4	927
Autres	0,1	2	0,8	13
Ethnie				
Mossi	71,2	1268	74,3	1178
Dioula	0,8	14	0,8	13
Peul	2,7	47	2,1	34
Bissa	4,1	74	4,6	72
Gourmantché	1,5	27	1,3	20
Gourounsi	4,7	83	3,8	60
Bobo	1,1	19	1,0	16
Samo	2,5	45	2,0	32
Sénoufo	1,0	18	1,2	19
Lobi	0,2	3	0,7	12
Dagara	1,6	28	0,9	14
Gouin	0,5	8	0,2	3
Autres	8,2	146	7,1	113
Statut matrimonial				
Célibataire	16,8	299	20,1	318
Marié(e)	64,2	1143	67,0	1063
Union informelle	10,8	193	10,7	169
Divorcé(e)/séparé(e)	4,2	74	1,4	22
Veuf/veuve	4,1	72	0,9	15
Parité				
Sans enfant	18,8	334	23,6	375
1 enfant	18,2	324	16,1	255
2 enfants	19,1	340	17,4	277
3 enfants	17,1	305	15,1	239
4+	26,8	478	27,8	441
Nbre moyen d'enfants	2,42	1781	2,46	1586
Niveau d'instruction				
Aucun	33,2	592	22,1	350
Primaire	25,0	445	26,0	412
Secondaire 1 ^{er} cycle	22,7	404	22,5	357
Secondaire 2 ^{ème} cycle	9,5	169	11,5	182
Supérieur	9,5	170	18,0	285
Occupation				
Études/ Formation prof.	8,2	147	4,2	67
Apprentissage	1,2	21	0,9	14
Stage	0,8	14	0,7	11
Au foyer	16,4	292	--	--
Maladie	0,8	14	0,7	10
Chômage	7,8	139	5,2	83
Travail non rémunéré	3,4	61	3,9	61
Travail rémunéré	61,4	1093	84,5	1339
Effectifs	100,0	1781	100,0	1585

Note : --= Non concerné

Alors qu'un tiers des répondantes (33,2 %) n'ont jamais fréquenté l'école, ce n'est le cas que de 22,1 % des répondants. Si les proportions de répondants n'ayant fréquenté que l'école primaire ou le secondaire sont à peu près les mêmes parmi les hommes et les femmes, l'accès aux études supérieures, en revanche est nettement plus fréquent pour les hommes (18,0 %) que pour les femmes (9,5 %).

Des différences sont également observables dans l'occupation des femmes et des hommes au moment de l'enquête. Si la majorité des enquêtés.e.s, hommes comme femmes, déclarent travailler au moment de l'enquête, les hommes sont proportionnellement plus nombreux (84,5 %) que les femmes (61,4 %) à être en emploi rémunéré. Plus jeunes, les enquêtées sont aussi relativement plus nombreuses à suivre encore des études, être en formation professionnelle, apprentissage ou en stage comparées à leurs homologues masculins. Une proportion non-négligeable d'entre elles (16,4 %) sont également au foyer.

En plus des caractéristiques socio-économiques, l'enquête GerSEF a collecté auprès des enquêtés.e.s des informations sur leurs origines géographique et sociale (Tableau 1.4), deux dimensions susceptibles d'influencer leur réussite socio-économique. Le Tableau 1.5 montre que la grande majorité des hommes (87,3 %) comme des femmes (86,2 %) qui ont participé à l'enquête sont natifs du Burkina Faso et qu'ils ont vu le jour, pour la plupart (58,9 % des femmes et 62,7 % des hommes), en milieu urbain. Filles et fils de travailleurs indépendants, ou d'ouvriers non qualifiés, et de mères au foyer ou petites commerçantes, la majorité d'entre eux sont issus de milieux modestes. Seuls 28,0 % des hommes et 23,0 % des femmes ont eu un père cadre, employeur ou employé qualifié. Ces chiffres sont encore plus faibles lorsqu'on considère l'occupation de la mère : 10,2 % des hommes ont eu une mère cadre, employeuse ou ouvrière qualifiée contre 8,9 % des femmes. La majorité des hommes comme des femmes ont des parents qui n'ont pas ou ont peu fréquenté l'école. Il ressort que 67,2 % des femmes et 70,4 % des hommes ont eu un père qui n'avait aucun niveau d'instruction, ces chiffres étant respectivement de 79,0 % et de 81,6 % lorsqu'il s'agit de la mère.

Tableau 1.4 : Origines géographique et sociale des femmes et des hommes enquêtés.e.s

Caractéristiques	Femmes		Hommes	
	%	Effectifs	%	Effectifs
Pays de naissance				
Burkina Faso	86,2	1536	87,3	1385
Côte d'Ivoire	10,7	190	9,6	152
Autres pays	3,1	55	3,1	50
Résidence à la naissance				
Milieu urbain	58,9	1049	62,7	995
Milieu rural	41,1	732	37,4	592
Occupation du père				
Cadre/employeur	14,1	252	15,5	246
Ouvrier/employé qualifié	8,9	158	12,5	199
Ouvrier/employé non qualifié	7,8	139	6,6	105
Indépendant	68,2	1214	64,2	1019
NSP/Manquant	1,1	19	1,1	18
Occupation de la mère				
Au foyer	29,5	526	39,4	625
Cadre/employeuse	7,7	137	9,0	143
Ouvrière/employée qualifiée	1,2	22	1,2	19
Ouvrière/employée non qualifiée	1,1	20	0,9	14
Indépendante	60,1	1071	49,4	784
NSP/Manquant	0,3	5	0,2	2
Niveau de scolarisation du père				
Aucun	67,2	1197	70,4	1117
Primaire	16,0	285	14,6	232
Secondaire 1 ^{er} cycle	8,2	145	6,7	105
Secondaire 2 ^{ème} cycle	4,0	71	3,9	62
Supérieur	4,3	76	4,2	66
Manquant	0,4	7	0,3	5
Niveau de scolarisation de la mère				
Aucun	79,0	1407	81,6	1295
Primaire	12,4	222	11,4	180
Secondaire 1 ^{er} cycle	5,1	91	3,5	55
Secondaire 2 ^{ème} cycle	2,4	42	2,4	38
Supérieur	1,1	19	1,1	18
Effectifs	100,0	1781	100,0	1587

2. Genre, parcours scolaires et professionnels

Cette section donne un aperçu de l'accès des femmes et des hommes à l'éducation et à l'emploi, deux marqueurs importants de la réussite socio-économique. Cet accès s'améliore-t-il d'une génération à l'autre ? La réussite scolaire des filles et la qualité des emplois occupés par les femmes diffèrent-elles de celles des hommes ? Comment ces marqueurs ont-ils évolué dans le temps pour les hommes comme pour les femmes ?

2.1. Genre et parcours scolaires

La scolarisation est non seulement un marqueur social de réussite mais également un facteur affectant l'accès à l'emploi et la réussite économique des individus. Cette partie examine l'évolution de l'accès à l'éducation des femmes et des hommes au fil des générations et les inégalités de genre en matière de réussite scolaire.

2.1.1. Evolution de l'accès à l'éducation à travers les générations

Les données de l'enquête quantitative présentées dans le tableau 2.1 confirment les progrès observés dans l'accès à l'éducation, notamment chez les femmes, au cours des dernières décennies au Burkina Faso, comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (UNESCO, 2020). Parmi les femmes, la proportion d'enquêtées ayant fréquenté l'école a en effet presque doublé entre la génération la plus âgée (les 50-59 ans) et la génération la plus jeune (les 20-29 ans), passant de 42,4 % à 80,2 %. La progression est également importante chez les hommes dont la proportion de scolarisés a été multipliée par 1,4 entre la génération des 55-64 ans (62,4 % de scolarisés) et la génération des 25-34 (87,5 %). Bien que les générations de femmes et d'hommes ne soient pas exactement les mêmes (un décalage de 5 ans), les rapports femmes/hommes des taux d'accès à l'éducation montrent bien une amélioration de la parité, donc une réduction des inégalités femmes-hommes (l'indice de parité femme/homme passe de 0,68 pour les générations les plus anciennes à 0,92 pour les plus jeunes).

Tableau 2.1: Taux d'accès à l'éducation (en %) selon la cohorte et le sexe

Cohorte	Femme	Homme	Parité (F/H)
Femmes 20-29/ hommes 25-34 ans	80,2	87,5	0,92
Femmes 30-39/ hommes 35-44 ans	63,1	80,2	0,79
Femmes 40-49/ hommes 45-54 ans	57,6	63,9	0,90
Femmes 50-59/ hommes 55-64 ans	42,4	62,4	0,68
Ensemble	66,9	77,8	0,86

V de Cramer = 0,2620, Prob. = 0,000 (femmes)
V de Cramer = 0,2481, Prob. = 0,000 (hommes)

Les données du tableau 2.2 montrent des inégalités de genre dans les niveaux d'études atteints bien que des progrès soient observés. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à atteindre les niveaux d'instruction secondaire et supérieure. En effet, si respectivement 11,5 % et 17,9 % des hommes ont atteint le niveau secondaire et supérieur, ce sont seulement respectivement 9,5 % et 9,6 % des femmes qui ont atteint ces niveaux d'instruction. Parmi les femmes, c'est à partir du post-primaire (secondaire 1^{er} cycle) que la progression est la plus nette.

Si seulement 10,8 % des femmes âgées de 50 à 59 ans ont fréquenté au moins l'école secondaire, 29,0 % de leurs cadettes âgées de 20-29 ans en ont fait l'expérience.

Même s'il reste nettement inférieur à celui des hommes, l'accès à l'éducation supérieure s'est également significativement accru chez les femmes au fil des générations, passant de 3,3 % à 14,9 % en l'espace de 4 générations.

Tableau 2.2 : Niveau d’instruction des hommes et des femmes enquêté.e.s selon le groupe d’âge

Niveau d’étude atteint	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	Ensemble
	Femmes (D de Sommers = -0,3474 Pr = 0.000)				
Aucun	19,8	36,9	42,4	57,6	33,1
Primaire	20,9	30,0	26,3	22,2	25,0
Post-primaire	30,3	19,2	19,5	9,5	22,7
Secondaire	14,1	6,4	6,4	7,5	9,5
Supérieur	14,9	7,5	5,4	3,3	9,6
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	698	601	301	172	1772
	25-34 ans	35-44 ans	45-49 ans	55-59 ans	Ensemble
	Hommes (D de Sommers = -0,3253 Pr = 0.000)				
Aucun	12,5	19,9	36,1	37,6	22,2
Primaire	21,8	30,4	25,8	27,6	25,9
Post-primaire	23,6	26,9	17,0	15,9	22,5
Secondaire	14,6	9,1	11,0	8,6	11,5
Supérieur	27,5	13,7	10,1	10,2	17,9
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	606	506	295	189	1596

Cette évolution dans l’accès à l’éducation pour les femmes, a été soulignée lors des entretiens avec les acteurs comme un facteur important de l’amélioration du statut des femmes au Burkina Faso. Les femmes et les hommes interviewé.e.s reconnaissent que les femmes ont un statut social inférieur aux hommes à cause des pesanteurs socioculturelles. Cette différence est inculquée dès le jeune âge à travers l’éducation des petites filles et des petits garçons. Toutefois, certains acteurs notent que la condition des femmes burkinabè s’est améliorée grâce aux politiques mises en œuvre au cours des deux dernières décennies pour la promotion de l’égalité de genre, y compris les politiques éducatives. A cela, on pourrait ajouter l’évolution des mentalités suite aux différents programmes de sensibilisation, aux rôles de plus en plus importants joués par les femmes dans les sphères de décision, ainsi qu’au développement des media.

2.1.2. Inégalités de genre dans l’orientation scolaire

Au-delà de l’accès à l’éducation, l’orientation scolaire se révèle être un facteur important pour l’insertion professionnelle et la réussite socioéconomique.

Les données montrent des inégalités de genre dans l’orientation scolaire. Les femmes (92,7 %) sont plus nombreuses à être orientées vers l’enseignement général, qui offre peu de débouchés à l’emploi, que les hommes (89,5 %). En revanche, si un homme sur dix (10,5 %) a eu accès à l’enseignement technique, seulement 7,3 % des femmes y ont eu accès (tableau 2.3).

Tableau 2.3 : Répartition (en %) selon la cohorte et le type de filière fréquentée

	Enseignement général	Enseignement technique	Total	Effectifs
Génération	Femmes (V de Cramer = 0,1298 Pr = 0,022)			
20-29 ans	94,5	5,5	100	311
30-39 ans	92,1	7,9	100	156
40-49 ans	92,0	8,0	100	78
50-59 ans	78,7	21,3	100	30
Ensemble	92,7	7,3	100	574
	Hommes (V de Cramer = 0,0372 Pr = 0,861)			
25-34 ans	89,5	10,5	100	230
35-44 ans	90,2	9,8	100	183
45-49 ans	88,4	11,6	100	83
55-59 ans	88,5	11,5	100	47
Ensemble	89,5	10,5	100	543

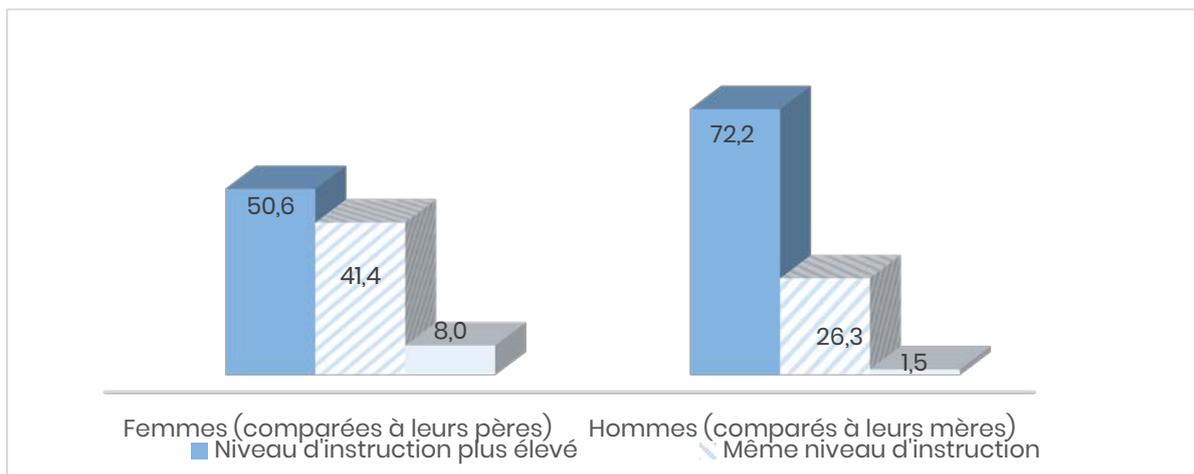
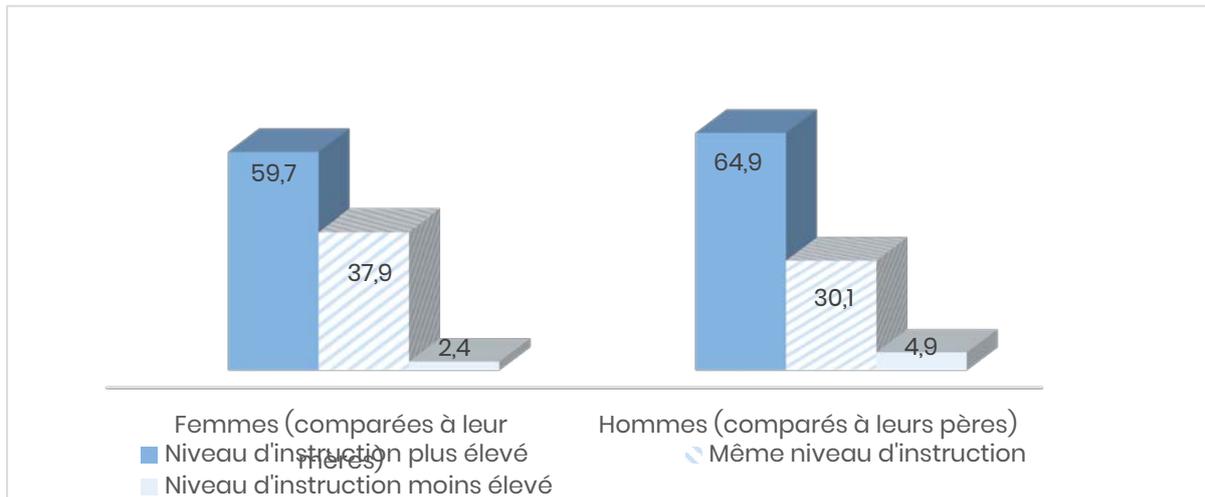
2.1.3. Genre et reproduction sociale

Le graphique 2.1 contraste le niveau d'instruction des enquêtés et celui de leurs parents. Il montre la proportion de femmes et d'hommes qui ont un niveau de scolarisation plus élevé, identique ou moins élevé que celui de leurs mères et pères, respectivement. La première partie du graphique compare les femmes à leur mère et les hommes à leur père, tandis que la seconde partie du graphique compare les femmes à leur père et les hommes à leur mère.

Comme on l'observe dans la première partie du graphique, la majorité des femmes et des hommes ayant participé à l'enquête ont des niveaux d'instruction supérieurs à celui de leurs mères et pères respectivement. La mobilité scolaire par rapport au parent de même sexe, concerne cependant une proportion significativement plus grande d'hommes (64,9 %) que de femmes (59,9 %). La même tendance s'observe lorsqu'on compare la mobilité scolaire des femmes par rapport à leur père et celle des hommes par rapport à leur mère (deuxième partie du graphique) : 72,1 % des hommes ont un niveau d'instruction plus élevé que leur mère, alors que seulement 50,6 % des femmes ont un niveau

d'instruction plus élevé que leur père. Il est donc à noter, que pour les femmes, la mobilité scolaire est plus forte de la mère à la fille que du père à la fille.

Graphique 2.1 : Niveau d'instruction des femmes et hommes enquêtés comparé à celui de leurs mères et pères, respectivement (%)



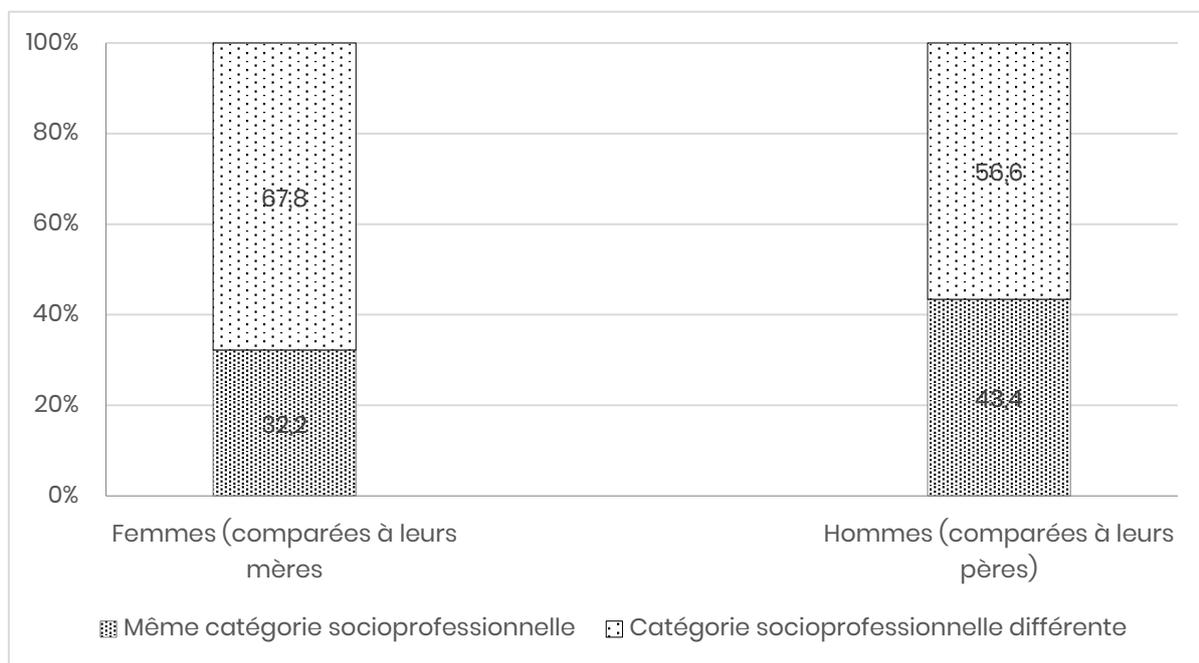
Le graphique 2.2 compare la catégorie socioprofessionnelle des enquêtés à celle de leurs parents. La première partie du graphique montre la proportion de femmes et d'hommes qui ont une catégorie socioprofessionnelle identique ou différente de celle de leurs mères et pères, respectivement. On observe ainsi que près d'un tiers des femmes (32,2 %) sont dans une catégorie socioprofessionnelle identique à celle de leurs mères. Une proportion plus importante d'hommes (43,8%) est dans une catégorie socioprofessionnelle identique à celle leur père. La mobilité socioprofessionnelle entre

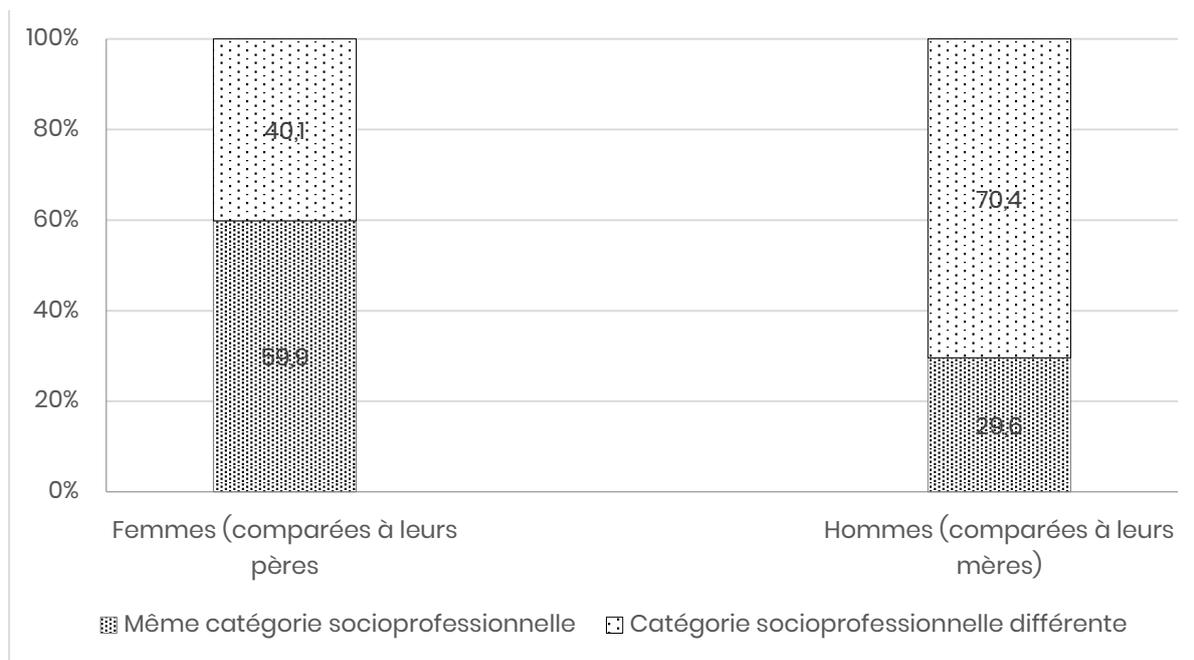
parent et enfant de même sexe concerne donc une proportion significativement plus grande de femmes que d'hommes.

L'examen de la deuxième partie du graphique qui concerne la reproduction sociale entre parent et enfant de sexe différent, révèle que 59,9 % des femmes se retrouvent dans la même catégorie socioprofessionnelle que leur père contre seulement 29,6 % des hommes qui se retrouvent dans la même catégorie socioprofessionnelle que leur mère.

A contrario de la mobilité professionnelle entre parent et enfant de même sexe, la mobilité professionnelle entre parent et enfant de sexe différent concerne davantage les hommes que les femmes.

Graphique 2.2 : Catégorie socioprofessionnelle des femmes et hommes enquêtés comparé à celle de leurs mères et pères, respectivement (%)





2.1.4. Genre et réussite scolaire

Malgré les progrès réalisés en matière d'accès des femmes à l'éducation, les inégalités entre les femmes et les hommes demeurent. Ces inégalités de genre en matière de participation scolaire s'accompagnent en outre d'inégalités en termes de réussite scolaire. Le tableau 2.4 présente, pour chaque cycle scolaire fréquenté, la proportion de répondant.e.s ayant obtenu le diplôme validant le cycle, selon le sexe. Comme on peut le constater, à tous les niveaux scolaires, excepté le niveau primaire, les femmes sont significativement moins nombreuses à obtenir leurs diplômes que leurs homologues masculins. Ainsi, seules 54,4 % des femmes ayant fréquenté le post-primaire ont obtenu leur BEPC ou CAP, contre 63,8 % de leurs homologues masculins. De la même manière 59,4 % des femmes ayant fréquenté le deuxième cycle du secondaire ont obtenu leur BAC ou BEP contre 72,5 % des hommes. Ces différences dans la réussite scolaire sont aussi visibles au cycle supérieur : les femmes ayant obtenu leur diplôme sont nettement moins nombreuses que les hommes (respectivement 17,5 % et 32,1 % pour le diplôme de DEA/maîtrise/doctorat).

Tableau 2.4 : Diplômes selon le niveau d’instruction et le sexe

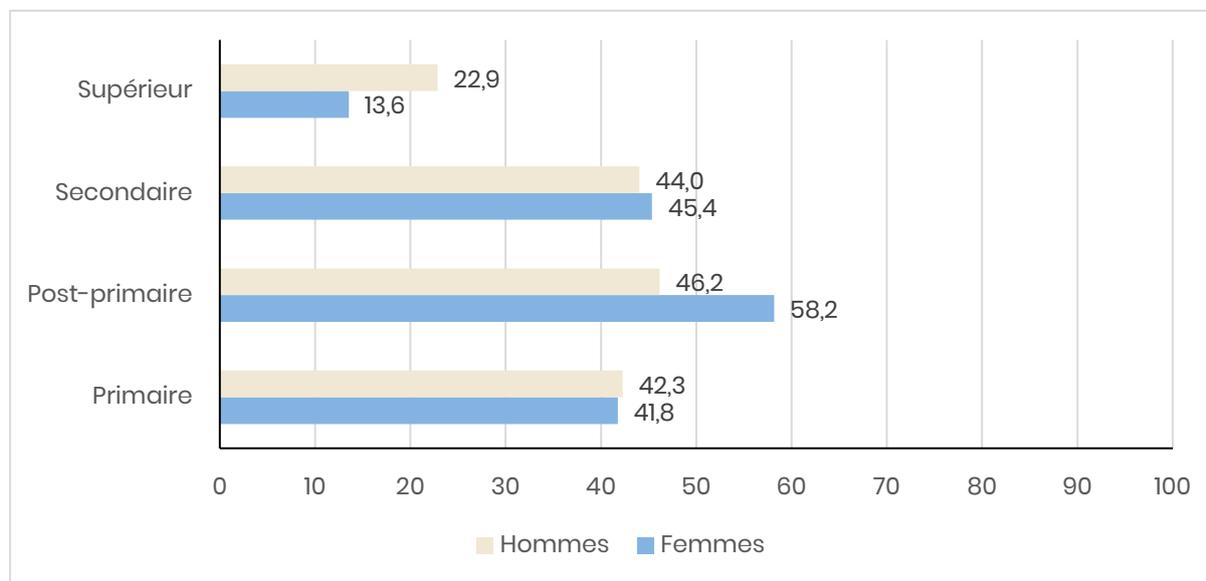
Caractéristiques	Femmes		Hommes	
	%	Effectifs	%	Effectifs
Niveau primaire				
A obtenu le CEPE	71,7	859	74,9	934
Effectifs		1 199		1 247
Niveau secondaire 1er cycle				
A obtenu le BEPC/CAP	54,4	413	63,8	537
Effectifs		759		842
Niveau secondaire 2eme cycle				
A obtenu le baccalauréat/BEP	59,4	207	72,5	349
Effectifs		349		481
Niveau supérieur				
A obtenu un BTS/DEUG/DUT	46,5	83	53,8	162
A obtenu une licence	42,9	77	50,4	152
A obtenu DEA/maîtrise/doctorat	17,5	31	32,1	97
Effectifs		184		297

Ces résultats sont conformes à ceux d’autres recherches. En effet, les recherches réalisées depuis 2015 mettent en évidence l’atteinte de la parité entre les sexes en termes d’accès au niveau du primaire et post-primaire (Gnoumou-Thiombiano et Kaboré, 2017), mais avec toutefois des inégalités de genre qui persistent au niveau de l’achèvement de ces cycles et de l’accès aux cycles secondaire et au supérieur (Kobiané, 2014, Kobiané et al., 2017 ; Wayack Pambè et Sawadogo, 2017 ; Kobiané et al., 2018 ; Gnoumou-Thiombiano et Adjamagbo, 2018).

Pour explorer davantage ces différences de genre dans la réussite scolaire nous avons comparé les proportions de redoublantes et de redoublants à chaque cycle scolaire fréquenté (graphique 2.3). Globalement, parmi les répondant.e.s ayant fréquenté l’école, 62% ont redoublé au moins une classe pendant leur scolarité. La proportion de répondant.e.s qui ont redoublé au moins une classe est quasiment la même chez les hommes (61%) et chez les femmes (63%). On observe cependant des différences de genre selon le niveau scolaire considéré. Ainsi, le niveau post-primaire semble plus problématique pour les filles que pour les garçons. Si la même, ou quasiment la même, proportion de femmes et d’hommes ont redoublé au moins une classe du primaire (42%) et du secondaire (autour de 44-45%), les femmes sont en effet significativement plus nombreuses (58,2 %) que les hommes (46,2 %) à avoir fait l’expérience du redoublement (en grande majorité la classe de 3^e) pendant le cycle post-primaire. A l’inverse, les rares femmes qui ont fait des études supérieures sont moins nombreuses

à avoir redoublé une année pendant ce cycle (13,6 % d'entre elles) que leurs homologues masculins (22,9 %).

Graphique 2.3 : Proportion de répondant.e.s ayant redoublé une classe ou plus au niveau primaire, post-primaire, secondaire et supérieur, selon le sexe



2.2. Genre et parcours professionnels

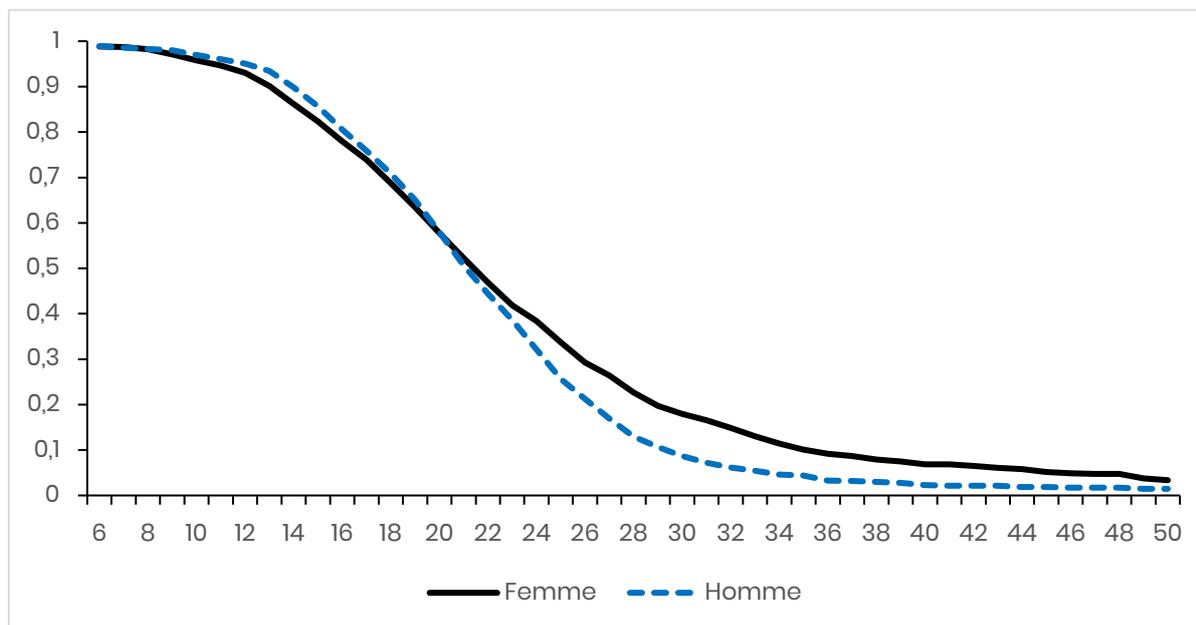
Pour les femmes comme pour les hommes l'accès à un emploi rémunéré est un marqueur d'autonomie et un déterminant crucial de la réussite socio-économique. L'enquête GeRSEF ayant collecté des informations détaillées sur les parcours professionnels des hommes et des femmes interrogé.e.s, elle permet d'examiner les inégalités de genre dans la participation au marché du travail mais aussi la qualité des différents emplois occupés au fil de la trajectoire professionnelle de différentes générations de Ouagalais et Ouagalaises.

2.2.1. Genre et entrée sur le marché du travail

L'analyse des données quantitatives révèle que l'âge au premier emploi rémunéré est en moyenne très similaire chez les femmes (âge médian de 21,5 ans) et chez les hommes (âge médian de 21,2 ans) comme le révèle la courbe de survie de Kaplan-Meir (graphique 2.4). Cependant, les différences de genre dans l'accès au marché du travail varient significativement selon l'âge⁹. Confirmant des résultats d'études antérieures (Calvès et Kobiané, 2014), l'analyse des données de l'enquête montre que les différences de genre dans la participation au marché du travail ne sont pas les mêmes dans l'adolescence et dans la vie adulte.

⁹ Test de significativité de Cox $p < 0,001$.

Graphique 2.4 : Premier emploi payé : courbes de survie (Kaplan-Meier), selon le sexe



Avant l'âge de 20 ans, les jeunes femmes sont proportionnellement plus nombreuses que leurs homologues masculins à avoir déjà exercé une activité rémunérée. Ainsi, à 15 ans, 17,5% des jeunes femmes contre 14,2% des hommes ont déjà exercé un emploi payé. La moindre présence des jeunes hommes sur le marché du travail comparativement aux jeunes filles avant 20 ans s'explique principalement par l'inégal accès des filles à l'école et à la formation professionnelle (Calvès et Kobiané, 2014). Si cette plus grande participation des adolescentes au marché du travail subsiste encore à 20 ans (à cet âge, 42,4% des jeunes femmes ont déjà exercé un emploi contre 41,2% de leurs homologues masculins), après 20 ans, en revanche, la tendance s'inverse et la proportion de jeunes hommes ayant déjà connu une période d'emploi rémunéré est supérieure à celle des jeunes femmes. Ainsi, à 30 ans, par exemple, la proportion de femmes qui n'ont pas encore exercé une activité rémunérée est de 18% contre seulement 8% chez les hommes.

2.2.2. Genre et caractéristiques du 1^{er} emploi rémunéré

La décomposition du premier emploi rémunéré selon le secteur d'activité et la catégorie socio-professionnelle occupée (Tableau 2.5) révèle des différences de genre significatives dans le type du premier emploi obtenu. Les résultats confirment la place importante occupée par l'économie informelle¹⁰ dans l'emploi des jeunes au Burkina Faso, notamment chez les jeunes femmes.

En effet, la majorité des hommes (75,7 %) et des femmes (89,8 %) ont obtenu leur premier emploi en dehors du secteur formel public ou privé. La prépondérance du secteur informel dans l'insertion en emploi des femmes se reflète dans la catégorie socio-professionnelle occupée : la large majorité d'entre elles (82,3 %) travaillent comme indépendantes ou employées non qualifiées et rares sont celles (17,7 %) qui commencent plutôt leur vie professionnelle en tant que cadres, employeuses, ou employées qualifiées. Plus scolarisés, les hommes, eux, sont significativement plus nombreux (36,1 %)

¹⁰ Un ensemble d'informations a été collecté auprès des enquêtés sur l'emploi qu'ils exerçaient, notamment l'existence ou non d'un contrat de travail, l'existence ou non d'un bulletin de salaire, la déclaration ou non à la caisse de

sécurité sociale. Dans le cadre de cette recherche, l'emploi est considéré comme relevant du secteur formel si l'enquêté a un bulletin de salaire et/ou un contrat formel de travail.

dans ces catégories professionnelles dès leur premier emploi confirmant des résultats d'études antérieures (Gnoumou Thiombiano, 2018).

Tableau 2.5 : Secteur d'activité et catégorie socio-professionnelle du premier emploi payé, selon le sexe

Caractéristiques	Femmes		Hommes	
	%	Effectifs	%	Effectifs
Secteur d'activité				
Secteur formel	10,2	147	24,3	361
<i>Public</i>	4,2	60	10,2	152
<i>Privé</i>	6,0	87	14,1	209
Secteur informel	89,8	1296	75,7	1126
Catégorie socio-professionnelle				
Cadre/employeur	7,4	107	14,3	212
Ouvrier/employé qualifié	10,3	148	21,8	324
Ouvrier/employé non qualifié	28,3	409	31,8	473
Indépendant	54,0	778	32,1	478
Effectifs	100	1443	100	1487

2.2.3. Evolution de l'accès au premier emploi : générations comparées

Le Tableau 2.6 compare l'âge médian d'obtention et le secteur du premier emploi pour les femmes et les hommes sur quatre générations. Si les données de l'enquête GeRSEF ne révèlent pas de différences significatives dans l'âge médian à l'entrée sur le marché du travail d'une génération à l'autre, les différences dans le secteur d'activité sont remarquables. Corroborant les études précédentes (Calvès et Schoumaker, 2003), on observe une informalisation marquée du premier emploi, particulièrement chez les hommes.

Alors que 61,0 % des hommes âgés de 55-64 ans au moment de l'enquête ont obtenu leur premier emploi dans le secteur informel de l'économie, c'est le cas de 77,9 % des 25-34 ans et 80,0 % des 35-44 ans. La même tendance à la hausse est aussi visible parmi les femmes. Les données confirment que le secteur formel, et public en particulier, est une option moins envisageable pour les jeunes hommes et jeunes femmes qui cherchent à obtenir un premier travail rémunéré qu'elle ne l'était dans le passé.

Tableau 2.6 : Âge médian d'obtention et secteur du premier emploi payé des femmes et des hommes enquêtés selon le groupe d'âge

Rubriques	Femmes				Hommes			
	Groupes d'âge				Groupes d'âge			
	20-29	30-39	40-49	50-59	25-34	35-44	45-54	55-64
Âge médian au premier emploi rémunéré	22,0	21,2	20,8	21,5	21,6	20,5	21,7	21,4
Test de significativité de Cox (i)	n.s		n.s					
N=	694	601	307	183	305	553	421	235

Secteur d'activité du premier emploi payé								
Secteur formel	7,6	11,0	13,1	11,2	22,2	20,0	25,1	39,0
Public	2,2	4,7	5,4	6,6	8,7	7,3	9,8	22,3
Privé	5,4	6,4	7,7	4,6	13,5	12,7	15,3	16,7
Secteur informel	92,5	89,0	86,9	88,8	77,9	80,0	75,0	61,0
Test du V de Cramer	0,0714 Pr = 0,023				0,1147 Pr = 0,000			
N =	452	537	283	162	529	490	288	189

* significatif à $p < 0,05$ *** significatif à $p < 0,00$

2.2.4. Genre et inégalités en emploi au fil du parcours professionnel

Les données de l'enquête GeRSEF ayant collecté des historiques d'activité détaillés nous disposons d'informations sur l'ensemble des emplois occupés par les répondant.e.s au fil de leur parcours professionnel : 3601 emplois déclarés par les femmes et 3969 déclarés par les hommes. Le tableau 2.7 présente certaines caractéristiques de ces emplois (secteur d'activité, catégorie socio-professionnelle, forme de rémunération, montant de la rémunération) selon le sexe des répondant.e.s.

Tableau 2.7 : Caractéristiques de tous les emplois rémunérés occupés par les femmes et les hommes au fil du parcours professionnel

Rubriques	Femmes		Hommes	
	%	Effectifs	%	Effectifs
Secteur d'activité				
Secteur formel	10,3	372	26,5	1050
<i>Public</i>	3,4	122	9,1	361
<i>Privé</i>	7,0	251	17,4	689
Secteur informel	89,7	3229	73,6	2919
Catégorie socio-professionnelle				
Cadre/employeur	7,6	273	17,0	675
Ouvrier/employé qualifié	9,3	334	22,3	885
Ouvrier/employé non qualifié	25,2	906	26,9	1066
Indépendant	58,0	2088	33,9	1343
Forme de rémunération				
Salaire	34,5	1243	45,7	1815
A la tâche	8,1	290	20,8	826
Commission	0,9	33	5,4	214
Bénéfices	55,1	1983	26,0	1033
En nature	1,4	52	2,0	80
Montant de rémunération mensuelle				
<20 000 FCFA	20,7	745	14,2	564
20 000-40 000 FCFA	9,8	352	14,2	565
40 000- 60 000 FCFA	5,2	186	13,3	526
60 000-100 000 FCFA	3,7	133	12,2	486
>100 000 FCFA	4,5	162	18,8	745
Sans réponse	56,2	2023	27,3	1083
Ensemble	100	3601	100	3969

Les données sur l'ensemble des emplois occupés suggèrent que les emplois occupés par les femmes sont significativement plus précaires que ceux occupés par les hommes. Ils sont, en effet, exercés en grande majorité dans le secteur informel (89,7%), en tant qu'indépendantes ou employées non qualifiées (83,2%), rémunérées par les bénéfices de l'activité ou payées à la tâche, à la commission ou en nature plutôt que par un salaire. Ces résultats sont similaires à ceux d'une étude antérieure réalisée à Ouagadougou (Gnoumou Thiombiano, 2018).

Malgré le peu d'information sur le montant de la rémunération mensuelle des emplois féminins (55% de non-réponses), les données disponibles montrent qu'ils sont nettement moins bien rémunérés que les emplois masculins. On remarque également que les emplois occupés par les femmes évoluent peu au fil de leurs carrières, comparés à ceux des hommes. Les caractéristiques de l'ensemble des emplois occupés par les répondantes sont très proches de celles de leur premier emploi alors que la proportion d'emplois masculins dans le secteur formel ou exercés en tant que cadre ou employeurs est légèrement supérieure à celle rapportée pour le premier emploi.

2.2.5. Genre et inégalités en emploi au fil du parcours professionnel

Le tableau 2.8 présente le secteur d'activité de tous les emplois occupés par les femmes et les hommes au fil de leurs parcours professionnels selon le niveau d'instruction des répondants. Pour les hommes comme pour les femmes, le niveau d'instruction est significativement corrélé au secteur d'emploi et aux catégories socio-professionnelles des emplois occupés. Les emplois occupés par des répondants

ayant un niveau d'étude de 2^{ème} cycle du secondaire ou du supérieur sont majoritairement des emplois de « qualité », dans le secteur formel, exercés par des cadres, des employeurs, ou des employés qualifiés, et ce, parmi les hommes comme parmi les femmes. Lorsque l'on considère ces deux niveaux d'instruction (secondaire 2^{ème} cycle et supérieur) uniquement, les différences de genre dans le secteur d'emploi et la catégorie socio-professionnelle des emplois ne sont pas statistiquement significatives et le niveau d'instruction a le même effet positif sur la qualité des emplois pour les femmes que pour les hommes. Les différences dans le type d'emplois occupés par les femmes et par les hommes s'expliquent donc en grande partie par les inégalités scolaires et par le fait que les femmes ayant fréquenté au-delà du post-primaire sont significativement moins nombreuses que les hommes.

Tableau 2.8 : Le secteur d'activité de tous les emplois occupés par les femmes et les hommes au fil du parcours professionnel selon le niveau d'instruction des répondants

Rubriques	Niveau d'instruction				
	Aucun	Primaire	Secondaire 1 ^{er} cycle	Secondaire 2 ^e cycle	Supérieur
Femmes					
Catégorie socio-professionnelle					
Cadre/employeur	2,0	4,1	6,9	30,0	56,9
Ouvrier/employé qualifié	1,8	4,9	21,4	29,4	23,3
Ouvrier/employé non qualifié	25,9	27,6	27,4	14,2	5,5
Indépendant	70,3	63,5	44,4	26,4	14,3
V de Cramer	0,35***				
Secteur d'activité					
Secteur formel publique	0,0	0,7	4,7	19,2	25,2
Secteur formel privé	1,3	1,4	11,9	27,0	47,4
Informel	98,7	97,9	83,4	53,9	27,5
V de Cramer	0,42***				
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	1403	1071	729	205	154
Hommes					
Catégorie socio-professionnelle					
Cadre/employeur	3,3	6,9	13,2	33,9	57,0
Ouvrier/employé qualifié	10,8	21,2	30,0	37,5	21,4
Ouvrier/employé non qualifié	39,3	31,3	26,9	12,9	5,0
Indépendant	46,7	40,5	29,9	15,7	16,6
V de Cramer	0,32***				
Secteur d'activité					
Secteur formel publique	1,2	2,1	8,0	23,9	28,9
Secteur formel privé	7,1	11,0	19,0	27,7	39,3
Informel	91,8	86,8	73,1	48,5	31,8
V de Cramer	0,35***				
Total	100	100	100	100	100
Effectifs	1012	1144	886	430	537

Note : Seuil de significativité : *** = p<0,001 ; ** = p <0,01; * = p <0,05

Lors des interviews, les femmes et les hommes affirment que, de nos jours, la femme doit travailler pour contribuer aux besoins de la famille et au développement du pays. Selon elles.eux, le temps où la femme devait rester à la maison et s'occuper de son foyer est révolu. Le coût de la vie étant élevé, l'homme seul ne peut pas prendre en charge tous les besoins de la famille. Ils soulignent que le travail de la femme contribue à la cohésion du couple. La femme doit travailler pour que, si un jour le mari n'est plus vivant ou s'il n'a plus d'emploi (ou s'il est à la retraite) elle puisse subvenir aux besoins de sa famille. Pour souligner la nécessité du travail des femmes, il y a un adage qui dit « *qu'une seule main*

ne peut pas ramasser la farine, c'est à deux mains qu'on peut ramasser la farine ». A ce sujet une femme dit : « *aujourd'hui même les hommes n'aiment pas les femmes qui ne travaillent pas, tout homme veut une femme qui travaille* » (Femme, 44 ans, niveau d'instruction post-primaire, enseignante, Focus Group).

En plus de contribuer à la prise en charge des besoins de leur famille, les femmes qui travaillent prennent aussi leurs parents en charge.

Concernant l'homme, les interviewé.e.s (femmes et hommes) affirment que c'est une nécessité pour lui de travailler, car il a le devoir de prendre sa famille en charge. La question de savoir s'il est nécessaire pour un homme de travailler semblait sans objet contrairement au cas de la femme qui a fait l'objet de débats lors des discussions de groupes. Comme le souligne un interviewé, « *c'est obligé que l'homme travaille, si tu ne travailles pas, tu ne t'en sortiras pas. Si tu ne sors pas chercher du travail, celle que tu es allé chercher pour l'envoyer chez toi (ta femme) va faire comment ? Ce n'est pas nécessaire, c'est obligé* » (Homme, 26 ans, niveau d'instruction secondaire, Employé de commerce, Focus Group). Selon une femme chef d'entreprise, un homme qui ne travaille pas, c'est une catastrophe, il est un danger pour la société.

Cependant, même si le code des personnes et de la famille du Burkina Faso (Article 295) stipule que « *chacun des époux a le droit d'exercer une profession sans le consentement de l'autre* » (Burkina Faso, 1990), toutes les femmes et tous les hommes affirment qu'il est impossible pour une femme de mener une activité génératrice de revenus sans l'accord de son mari. Comme le dit une interviewée, « *ce n'est pas possible, la femme doit obéir à son mari. Il faut l'accord de son mari pour que son travail puisse aller de l'avant* » (Femme, 27 ans, niveau d'instruction secondaire, restauratrice, Focus Group). Même lorsqu'une fille exerce déjà une activité, quand elle se marie, il arrive parfois que son mari lui interdise de poursuivre son activité. En cas d'opposition du mari, si la femme désobéit, cela peut être cause de divorce.

Toutefois, les hommes soulignent bien l'importance de la division sexuelle des tâches quel que soit le statut professionnel de la femme. Pour eux, même si la femme travaille, elle doit aussi assumer convenablement le rôle qui lui est socialement dévolu, notamment les tâches domestiques. Ces résultats sont similaires à ceux d'une étude antérieure réalisée à Ouagadougou (Gnoumou Thiombiano, 2018). De plus, certains hommes pensent que lorsque la femme travaille et devient économiquement autonome, elle est difficile à contrôler. Ils racontent plusieurs histoires où des femmes ont abandonné leur foyer lorsqu'elles ont réussi. Mais selon les femmes, c'est parce que les hommes veulent les dominer, ils pensent que si la femme réussit, elle ne sera plus soumise.

Au sujet des opportunités d'emploi des hommes et des femmes, les acteurs ont le même point de vue : les hommes et les femmes n'ont pas les mêmes opportunités d'emploi. Les raisons sont multiples : (i) les femmes sont physiquement faibles et peu aptes à occuper certains emplois, (ii) du fait de la maternité elles sont moins disponibles que les hommes, (iii) elles font parfois face à des harcèlements sexuels pour obtenir un emploi. Les acteurs institutionnels citent aussi les pesanteurs socioculturelles comme une raison de cette différence. Ainsi, les femmes subissent parfois une discrimination quant à l'emploi. Même si on reconnaît que de nos jours certaines femmes occupent des emplois autrefois réservés aux hommes, comme la maçonnerie, la mécanique, ces cas sont encore rares dans le contexte du Burkina Faso.

3. Mesures objective et subjective de la réussite socio-économique

La réussite socio-économique peut être définie comme l'atteinte d'une position au sommet de la hiérarchie professionnelle, que cette profession soit dans le secteur formel ou dans le secteur informel, dans le secteur public ou privé, dans la vie associative ou politique (Moghadam, 2007 ; Lebègue, 2015 ; Caverro-Rubio et al., 2019). La revue de littérature révèle par ailleurs l'intérêt de prendre en compte la dimension subjective de la réussite.

L'objectif de cette section est d'aborder l'ampleur de la réussite socio-économique à travers deux approches : l'approche objective à travers deux marqueurs de réussite dans les trajectoires professionnelles (la catégorie socio-professionnelle et le revenu) et l'approche subjective à travers les perceptions qu'ont les femmes et les hommes de leur réussite dans différentes sphères de la vie (familiale, professionnelle, communautaire, politique).

3.1. Réussite objective versus réussite subjective

3.1.1. La réussite subjective : perceptions des femmes et des hommes de leur réussite dans les différentes sphères de la vie

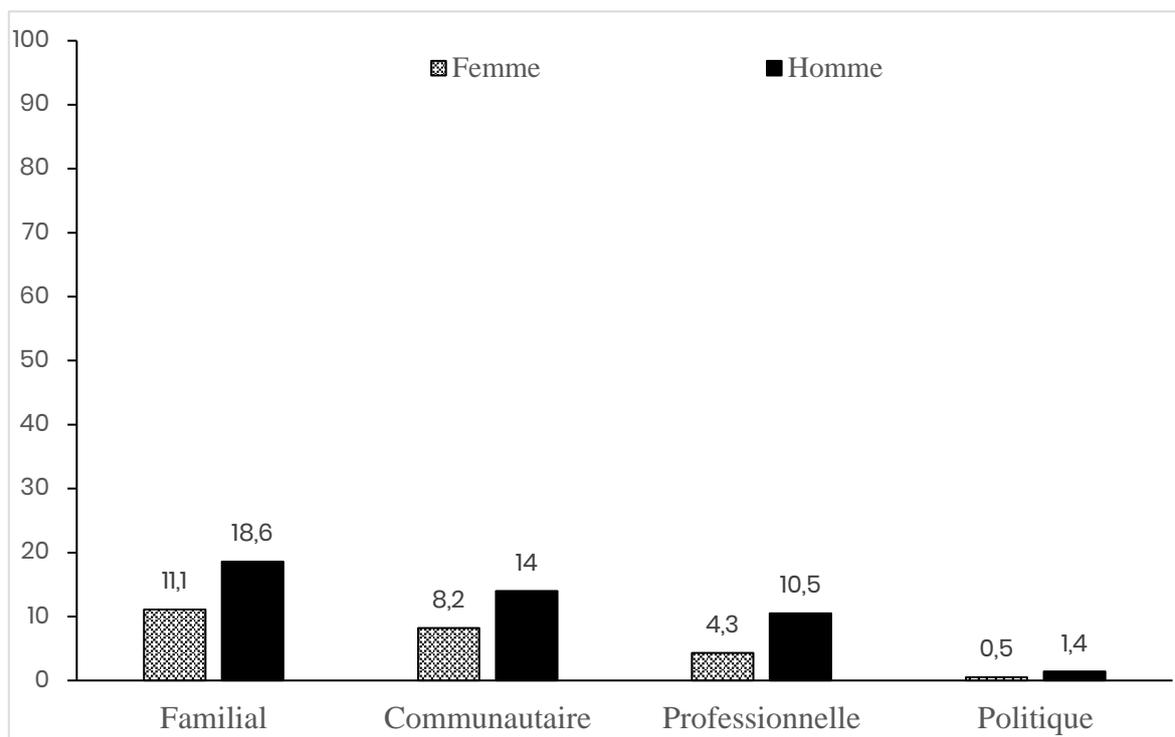
Pour les quatre domaines de vie considérés (familiale, professionnelle, communautaire, politique), la question a été posée aux enquêtés de savoir comment elles/ils appréciaient leur réussite déclinée sur une échelle à trois niveaux : faible, moyen et fort. Le tableau 3.1 révèle que quel que soit le domaine considéré, le niveau de réussite déclarée ou réussite subjective est plus fort chez les hommes que chez les femmes. En outre, c'est dans la sphère familiale que le niveau de réussite est le plus élevé (11,1 % pour les femmes et 18,6 % pour les hommes), suivie de la sphère communautaire (respectivement 8,2 % et 14,0 %), de la sphère professionnelle (respectivement 4,3 % et 10,5 %) et de la sphère politique (respectivement 0,5 % et 1,4 %). Le graphique 3.1 considère uniquement les femmes et les hommes ayant déclaré un niveau de réussite fort. Le niveau de réussite est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, comme précédemment évoqué. En considérant l'écart relatif entre le niveau de réussite des femmes et celui des hommes, il ressort que cette différence entre hommes et femmes ayant connu un niveau fort de réussite est plus importante lorsqu'il s'agit des sphères politique et professionnelle.

Tableau 3.1 : Distribution des enquêté.e.s (%) selon leur niveau de réussite dans les différentes sphères de la vie

Niveau de réussite	Femme	Homme
Familial		
Faible	26,5	18,0
Moyen	62,4	63,4
Fort	11,1	18,6
Communautaire		
Faible	34,7	22,9
Moyen	57,1	63,2
Fort	8,2	14,0
Professionnelle		
Faible	54,1	30,2
Moyen	41,6	59,4
Fort	4,3	10,5
Politique		
Faible	93,9	87,9
Moyen	5,6	10,7
Fort	0,5	1,4
Total	100	100
Effectifs	1 781	1 587

Le fait que la réussite dans le domaine familial soit proportionnellement plus importante que dans les autres sphères rejoint un discours dominant qui est ressorti de l'enquête qualitative : que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, il ressortait qu'au-delà de la réussite professionnelle et économique, réussir au plan familial, notamment en termes de réussite des enfants, était aussi, sinon un critère important de réussite socio-économique.

Graphique 3.1 : Proportions des femmes et des hommes (%) ayant connu un niveau fort de réussite dans les différentes sphères de la vie



Pour construire un indicateur synthétique de réussite subjective, nous avons considéré celles et ceux qui ont déclaré un niveau fort de réussite dans l'un des domaines. Le pourcentage des enquêté.e.s qui ont entre 3 et 4 niveaux forts de réussite restent faible et est plus élevé pour les hommes (4,7 %) que pour les femmes (2,1 %) (tableau 3.2). En considérant celles et ceux ayant mentionné au moins un niveau fort de réussite dans l'un des domaines, on retiendra donc qu'un peu plus d'un homme sur quatre (26,9 %) estime avoir réussi au niveau socio-économique, une proportion nettement plus élevée que pour les femmes (15,8 %).

Tableau 3.2 : Distribution (%) des enquêté.e.s suivant le nombre de domaines de réussite

Nombre de domaines	Femme	Homme
Aucun	84,2	73,2
Un	9,5	14,4
Deux	4,2	7,8
Trois ou quatre	2,1	4,7
Total	100	100
<i>Au moins un domaine de réussite</i>	15,8	26,9
Effectifs	1 781	1 587

3.1.2. Les réussites dans les différentes sphères convergent-elles ?

L'une des questions qu'on pourrait se poser est de savoir s'il y a une convergence entre les domaines de réussite. Autrement dit, quel est le degré de cohérence entre l'appréciation faite de sa réussite dans une sphère donnée et celle faite dans une autre sphère? Ce niveau de cohérence ou de convergence est-il différent lorsqu'on compare les femmes et les hommes ? La mesure du niveau de cette cohérence ou convergence rend compte aussi dans une certaine mesure, du niveau de conciliation entre les engagements dans les différentes sphères de la vie.

L'examen de la valeur des fréquences relatives sur la diagonale des tableaux croisés de deux domaines (% « faible×faible », % « moyen×moyen », % « fort×fort »), permet de donner une première appréciation de ce niveau de convergence ou de conciliation. Ensuite, la statistique alpha de Cronbach qui donne un niveau de mesure synthétique de cette cohérence entre les différents domaines permet de confirmer les tendances observées à travers l'examen des pourcentages¹¹.

a) Conciliation de la réussite familiale avec les réussites dans les sphères politique, professionnelle et communautaire

Les résultats des tableaux 3.3, 3.4 et 3.5 révèlent que la conciliation entre la réussite dans la sphère politique et celle dans la sphère familiale est la plus difficile. En considérant les pourcentages sur la diagonale du tableau 3.3, il ressort lorsqu'on compare les femmes aux hommes que la proportion d'hommes ayant déclaré un niveau fort de réussite aussi bien dans la sphère politique que dans la sphère familiale (34,2 %) est plus élevée que celle observée chez les femmes (18,0 %), par contre, pour les niveaux moyen et faible de réussite, les proportions sont plus élevées pour les femmes (respectivement 82,6 % et 27,7 %) que pour les hommes (respectivement 68,4 % et 19,6 %). Les hommes semblent donc mieux concilier la réussite au niveau politique et familial, même si les effectifs de référence pour les niveaux forts de réussite en politique demeurent très faibles (8 femmes et 22 hommes). La mesure alpha de Cronbach confirme cette plus grande conciliation des deux sphères pour les hommes que pour les femmes puisque sa valeur est respectivement de 0,19 et 0,11, même si le niveau est globalement faible.

L'examen de la convergence du niveau de réussite dans les sphères professionnelle et familiale va dans le même sens que précédemment : les hommes sont plus à même de réussir à la fois au plan professionnel et au plan familial ou autrement dit de mieux concilier la réussite professionnelle et la réussite familiale. Il ressort ainsi du tableau 3.4 que 64,8 % des hommes ayant déclaré un niveau fort de réussite au niveau professionnel ont aussi déclaré un niveau fort de réussite au niveau familial, alors que cette proportion est de 56,1% pour les femmes. La mesure alpha confirme cette plus grande convergence ou conciliation entre les réussites professionnelle et familiale chez les hommes (alpha = 0,66) que chez les femmes (alpha = 0,59). Ce résultat s'explique en partie par la division genrée des rôles et responsabilités au sein de la société. Les femmes étant responsables des tâches domestiques ont plus de difficultés que les hommes à concilier vie professionnelle et vie familiale comme relevé dans d'autres recherches (Gnoumou Thiombiano, 2018).

¹¹ Plus la mesure de Cronbach est proche de 1, plus la cohérence est élevée.

Lorsqu'on considère la convergence entre la réussite au niveau communautaire et celle au niveau familial, il ressort peu de différence entre les hommes et les femmes au regard des pourcentages de ceux ayant un niveau élevé de réussite dans les deux sphères (64,2 % pour les hommes contre 64,3 % pour les femmes). Toutefois, la mesure qui est une mesure globale du niveau de cohérence révèle un niveau de cohérence légèrement plus grand chez les femmes ($\alpha = 0,75$) que chez les hommes ($\alpha = 0,73$), un résultat attendu compte tenu de la proximité sociale entre la sphère familiale et la sphère communautaire.

Tableau 3.3 : Distribution (en %) du niveau de réussite dans la sphère familiale en fonction de la réussite dans la sphère politique

Sphère politique	Sphère familiale			Total	Effectifs
	Faible	Moyen	Fort		
Femmes					
Faible	27,7	61,1	11,3	100	1663
Moyen	9,7	82,6	7,7	100	99
Fort	0,0	82,0	18,0	100	8
Ensemble	27	62	11,1	100	1771
Hommes					
Faible	19,6	62,9	17,5	100	1403
Moyen	6,2	68,4	25,4	100	171
Fort	9,6	56,2	34,2	100	22
Ensemble	18,0	63,4	18,6	100	1597

Tableau 3.4 : Distribution (en %) du niveau de réussite dans la sphère familiale en fonction de la réussite dans la sphère professionnelle

Sphère professionnelle	Sphère familiale			Total	Effectifs
	Faible	Moyen	Fort		
Femmes					
Faible	42,5	50,8	6,7	100	958
Moyen	8,0	79,8	12,2	100	737
Fort	5,5	38,4	56,1	100	76
Ensemble	26,5	62,4	11,1	100	1771
Hommes					
Faible	44,2	48,9	6,9	100	481
Moyen	7,0	76,7	16,3	100	948
Fort	5,0	30,2	64,8	100	168
Ensemble	18,0	63,4	18,6	100	1597

Tableau 3.5 : Distribution (en %) du niveau de réussite dans la sphère familiale en fonction de la réussite dans la sphère communautaire

Sphère communautaire	Sphère familiale				Effectifs
	Faible	Moyen	Fort	Total	
Femmes					
Faible	62,6	33,7	3,7	100	614
Moyen	7,4	84,6	7,9	100	1011
Fort	6,8	28,9	64,3	100	146
Ensemble	26,5	62,4	11,1	100	1771
Hommes					
Faible	58,2	36,1	5,8	100	366
Moyen	6,6	80,3	13,1	100	1008
Fort	3,6	32,2	64,2	100	223
Ensemble	18,0	63,4	18,6	100	1597

b) Conciliation de la réussite dans la sphère communautaire avec la réussite dans les sphères professionnelle et politique

En examinant le niveau de cohérence entre la réussite dans la sphère communautaire et celle dans la sphère professionnelle (tableau 3.6), il ressort la même observation relative à la conciliation entre la sphère familiale et la sphère professionnelle, à savoir une plus grande cohérence chez les hommes ($\alpha = 0,67$) que chez les femmes ($\alpha = 0,60$).

Comme observé pour la cohérence entre la sphère familiale et les autres sphères de la vie, la conciliation entre sphère communautaire et sphère politique semble plus difficile que celle entre sphère communautaire et sphère professionnelle et davantage pour les femmes ($\alpha = 0,12$) que pour les hommes ($\alpha = 0,23$) (tableau 3.6).

Tableau 3.6 : Distribution (en %) du niveau de réussite dans la sphère communautaire en fonction de la réussite dans la sphère professionnelle et dans la sphère politique

Rubriques	Sphère communautaire			Total	Effectifs
	Faible	Moyen	Fort		
Sphère professionnelle					
Femmes					
Faible	51,7	44,5	3,8	100	958
Moyen	15,7	75,3	9,0	100	737
Fort	5,1	38,0	56,9	100	76
Ensemble	34,7	57,1	8,2	100	1771
Hommes					
Faible	52,5	42,3	5,3	100	481
Moyen	10,7	78,3	11,0	100	948
Fort	6,8	37,6	55,6	100	168
Ensemble	22,9	63,2	14,0	100	1597
Sphère politique					
Femmes					
Faible	36,2	55,4	8,4	100	1663
Moyen	11,3	82,2	6,4	100	99
Fort	14,0	86,0	0,0	100	8
Ensemble	34,7	57,1	8,2	100	1771
Hommes					
Faible	24,9	62,3	12,8	100	1403
Moyen	8,2	71,0	20,8	100	171
Fort	10,8	56,9	32,3	100	22
Ensemble	22,9	63,2	14,0	100	1597

3.2. Réussite objective

Dans la littérature scientifique, la réussite socio-économique est bien souvent analysée à l'aune de la réussite professionnelle (Moghadam, 2007 ; Lebègue, 2015 ; Caverro-Rubio et al., 2019). Ainsi, dans le cadre de cette recherche, la réussite socio-économique objective est mesurée à travers deux variables. D'une part la catégorie socio-professionnelle actuelle et d'autre part le revenu. Pour les personnes qui sont employées, nous avons considéré comme ayant réussi, celles qui sont des cadres (cadres supérieurs ou cadres moyens) ou qui ont un revenu mensuel de 100 000 F CFA ou plus¹². Pour les autres modalités de la catégorie socio-professionnelle (employeurs, indépendants...), nous avons considéré comme ayant réussi celles ou ceux qui ont un revenu mensuel de 100 000 F CFA ou plus.

¹² Le revenu a été saisi en classes de revenu, la modalité la plus faible étant « moins de 5.000 FCFA/mois » et la classe la plus grande « 100 000 FCFA /mois ou plus ».

L'ampleur de la réussite objective des hommes est relativement proche de celle de leur réussite subjective, ce qui reflète dans une certaine mesure une certaine consistance de notre mesure objective de la réussite socio-économique. Comme observé avec la réussite subjective, les hommes sont proportionnellement plus nombreux (28,5 %) à réussir que les femmes (6,1 %) (tableau 3.7). Un autre résultat qui mérite d'être souligné est le fait que les femmes sont proportionnellement deux fois plus nombreuses à estimer avoir réussi du point de vue de la réussite subjective que du point de vue de la réussite objective. Cela conforte l'un des résultats de la littérature selon laquelle, s'en tenir aux critères objectifs de réussite a pour tendance d'occulter des aspects non moins importants de la réussite, notamment les domaines sociaux, particulièrement pour les femmes.

Tableau 3.7 : Distribution de la réussite objective selon le sexe

Réussite objective	Femme	Homme
Non	94,0	71,5
Oui	6,1	28,5
Total	100	100
Effectifs	1781	1587

Note : Réussite objective = cadres (supérieur ou moyen) ou revenu mensuel supérieur ou égal à 100 000 F CFA

3.3. Niveau de cohérence entre réussite objective et réussite subjective

L'analyse du niveau de cohérence ou d'association entre la réussite subjective et la réussite objective (tableau 3.8) révèle qu'un peu plus du tiers des femmes et des hommes (respectivement 36,0 % et 34,7 %) ayant réussi du point de vue objectif ont également réussi du point de vue subjectif. Inversement, une forte proportion de celles et ceux n'ayant pas réussi du point de vue objectif, n'ont pas réussi du point de vue subjectif, proportion plus importante pour les femmes (85,5 %) que pour les hommes (76,3 %).

En considérant une mesure d'association pour variables ordinales, notamment la statistique d de Sommers, il ressort que la valeur de d est nettement plus élevée, quasiment deux fois plus, pour les femmes ($d = 0,51$) que pour les hommes ($d = 0,25$). Autrement dit, les déclarations des femmes sur leur réussite socio-économique subjective sont plus en adéquation avec leur réussite objective que celles des hommes. Un des résultats qui ressort de l'enquête qualitative est l'image sociale que les hommes chercheraient à préserver au regard des rôles de genre attendus par la société. Ainsi, par exemple, les hommes seraient plus enclins à se déclarer comme avoir réussi dans les différents domaines, ce qui pourrait être moins en adéquation avec leur réussite objective.

Tableau 3.8 : Distribution de la réussite subjective en fonction de la réussite objective

Réussite subjective	Réussite objective		Ensemble
	Non	Oui	
Femmes			
Non	85,5	64,0	84,2
Oui	14,5	36,0	15,8
Total	100	100	100
Effectifs	1663	107	1770
Hommes			
Non	76,3	65,3	73,2
Oui	23,7	34,7	26,9
Total	100	100	100
Effectifs	1140	455	1595

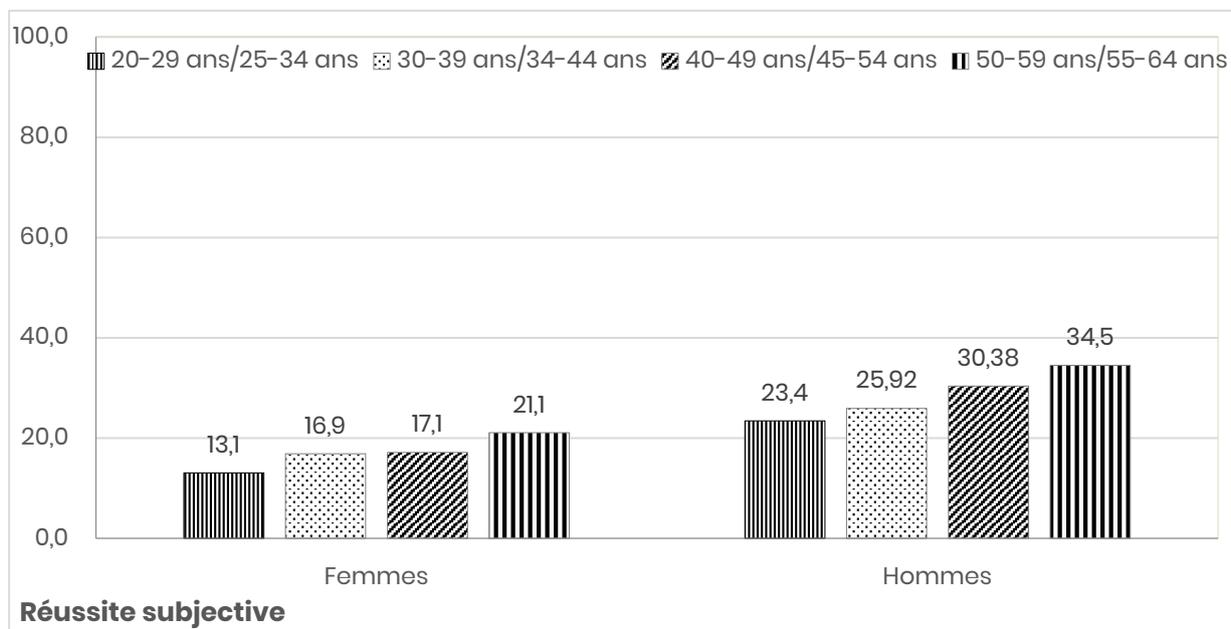
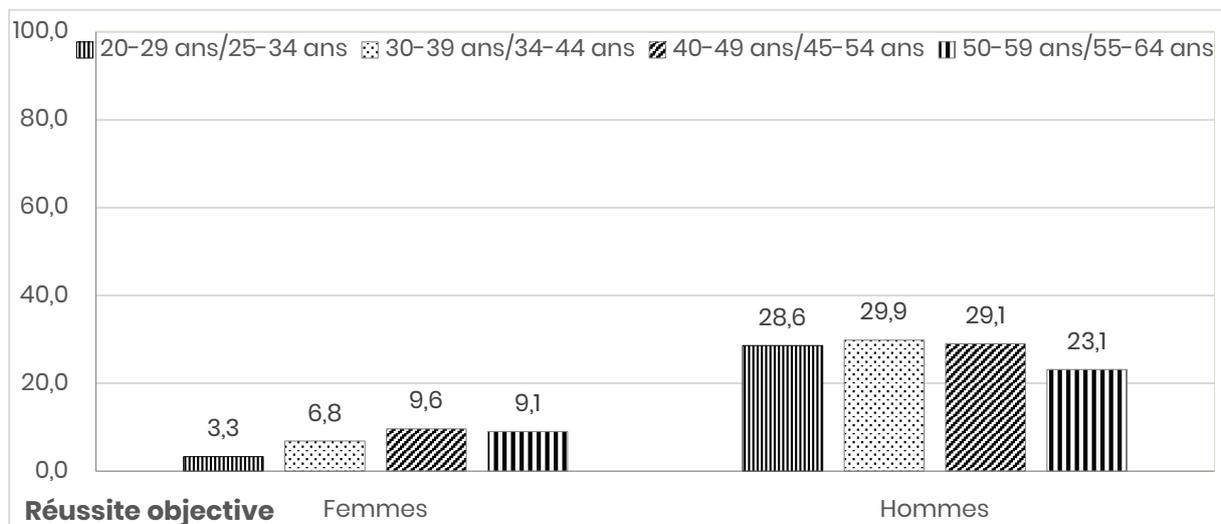
4. Facteurs de la réussite socio-économique

Il ressort des enseignements de la revue de littérature qu'un certain nombre de facteurs contribuent à une plus grande ou plus faible chance de réussite au plan social et économique. Ces facteurs relèvent de caractéristiques individuelles, comme la cohorte de naissance, le niveau d'éducation atteint, le parcours matrimonial et reproductif, mais aussi de caractéristiques familiales et contextuelles, comme le lieu de socialisation dans l'enfance et l'origine familiale. Nous commençons dans un premier temps par une analyse bivariée des liens entre quelques-unes de ces variables et la réussite. Ensuite, dans une approche multivariée, nous analysons les variables les plus déterminantes.

4.1. Caractéristiques démographiques et socio-culturelles et réussite socio-économique

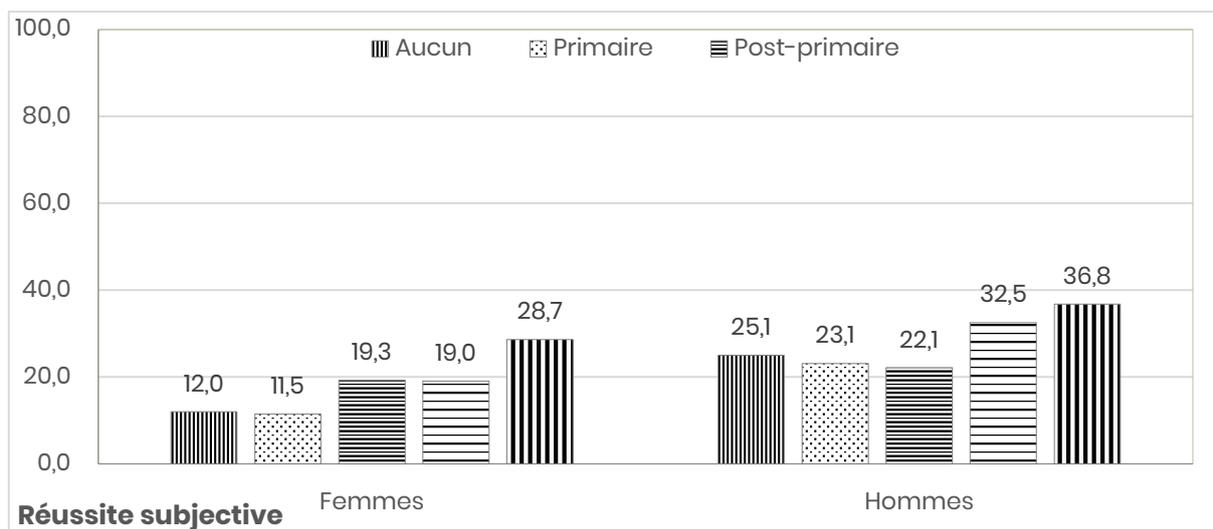
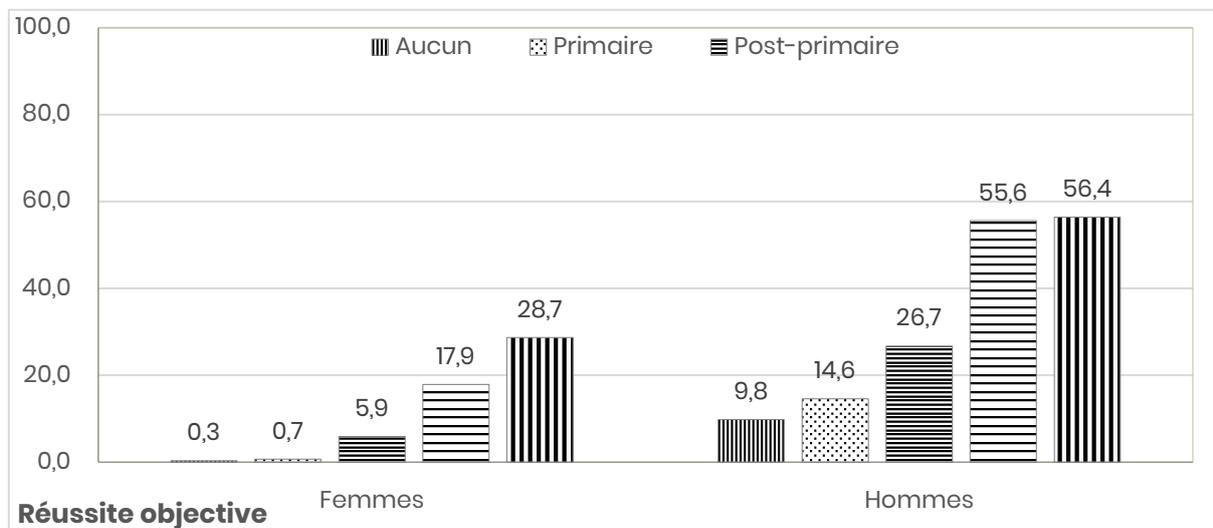
L'analyse de la relation entre la cohorte de naissance (groupe de générations) et la réussite fait ressortir, pour les femmes, une relation positive quelle que soit le type de réussite considéré (objective ou subjective) : globalement, plus on est âgé, plus on réussit. Cette relation est aussi valable pour les hommes pour la réussite subjective mais il semble ne pas y avoir de relation nette pour la réussite objective (graphique 4.1). Quels que soient la cohorte et le type de réussite, le niveau de réussite des hommes est plus important que celui des femmes et reste dans la même proportion (environ 10 points d'écart).

Graphique 4.1: Cohorte de naissance (générations) et réussite



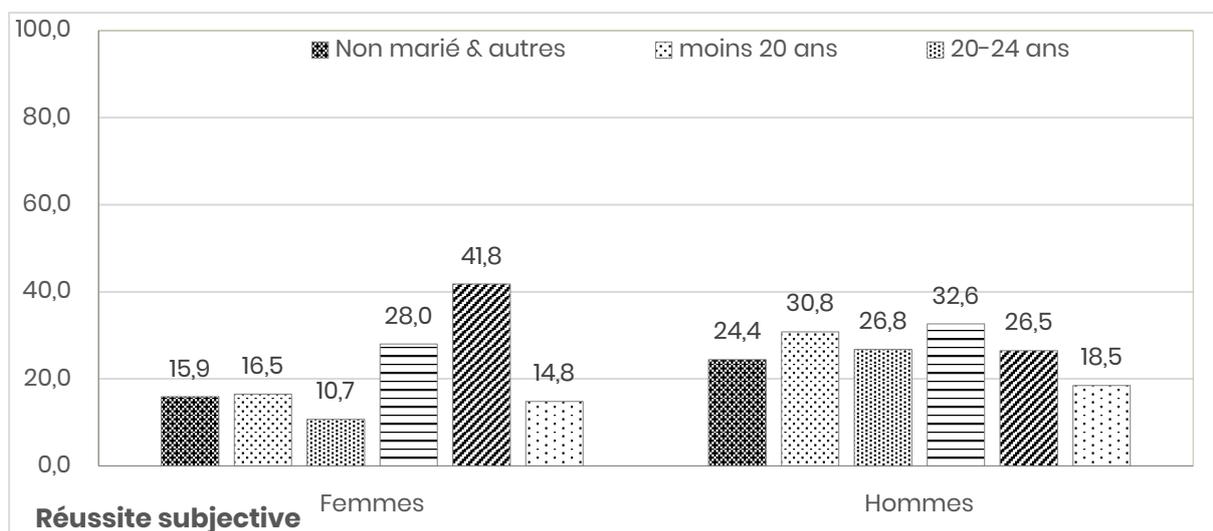
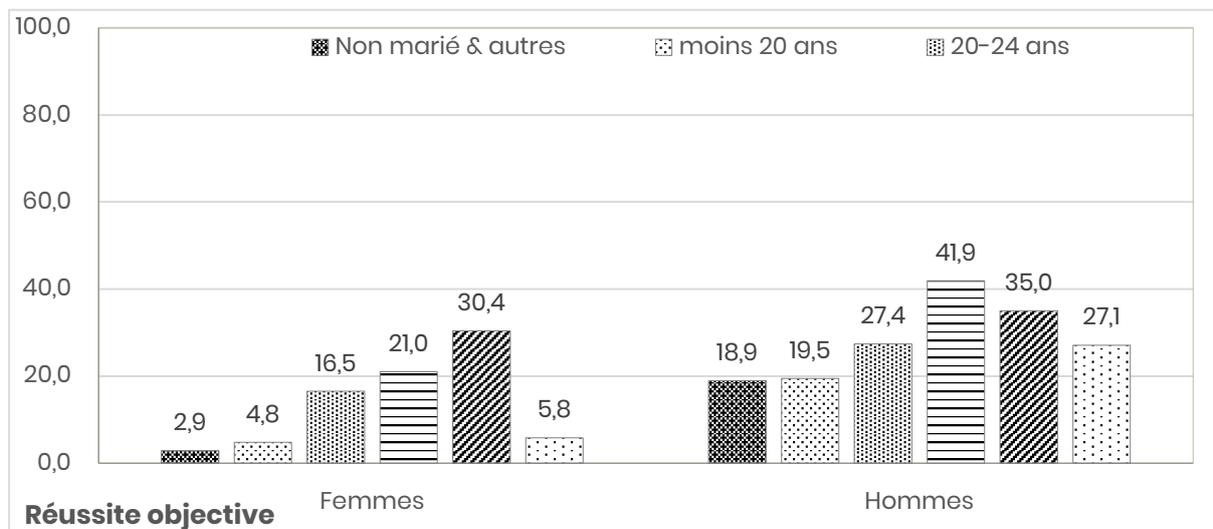
Quelle que soit la réussite (objective ou subjective), plus on est instruit, plus on réussit. Cette relation positive entre l'éducation et la réussite est plus nette pour la réussite objective (graphique 4.2).

Graphique 4.2 : Niveau d'instruction et réussite



Les résultats du graphique 4.3 tendent à confirmer l'hypothèse selon laquelle une entrée tardive en union améliorerait les chances de réussite, notamment pour les femmes. Cette relation positive entre l'âge d'entrée en première union et la réussite socio-économique est particulièrement nette pour la réussite objective. Pour les hommes, l'âge d'entrée en union ne présente aucune relation avec la réussite.

Graphique 4.3 : Age à la première union et réussite



Pour beaucoup de personnes interviewées, la réussite d'une femme passe d'abord par ce qui est attendu d'elle au niveau de la société, à savoir être une "bonne épouse et mère". Les marqueurs principaux de la réussite pour une femme dans la société sont le mariage et la maternité. Sans cela, toutes les autres réalisations ne sont pas visibles ou comptabilisées comme faisant partie de sa réussite. Ainsi, non seulement la femme se doit de faire des enfants, mais elle doit bien les éduquer afin que ces derniers s'occupent d'elle aux vieux âges. Au sujet de la réussite d'une femme, un homme déclare :

« Selon moi, c'est lorsque Dieu a béni richement les enfants d'une femme et que ses enfants lui viennent en aide. La richesse d'une femme, c'est lorsque ses enfants l'aident, sinon une femme n'a pas de richesse. Quel que soit ce que tu as, mets dans ta tête seulement que ce sont pour tes enfants, vous voyez ? Donc si Dieu t'aide et que tes enfants t'aident, on peut dire que cette femme a réussi. Si Dieu bénit tes enfants c'est ça la réussite d'une femme selon moi » (Homme, 25-34 ans focus group).

Si le mariage et la maternité sont très présents dans les discours concernant la réussite des femmes, les hommes sont aussi jugés sur leur capacité à pouvoir fonder et gérer une famille comme relevé dans les propos suivants.

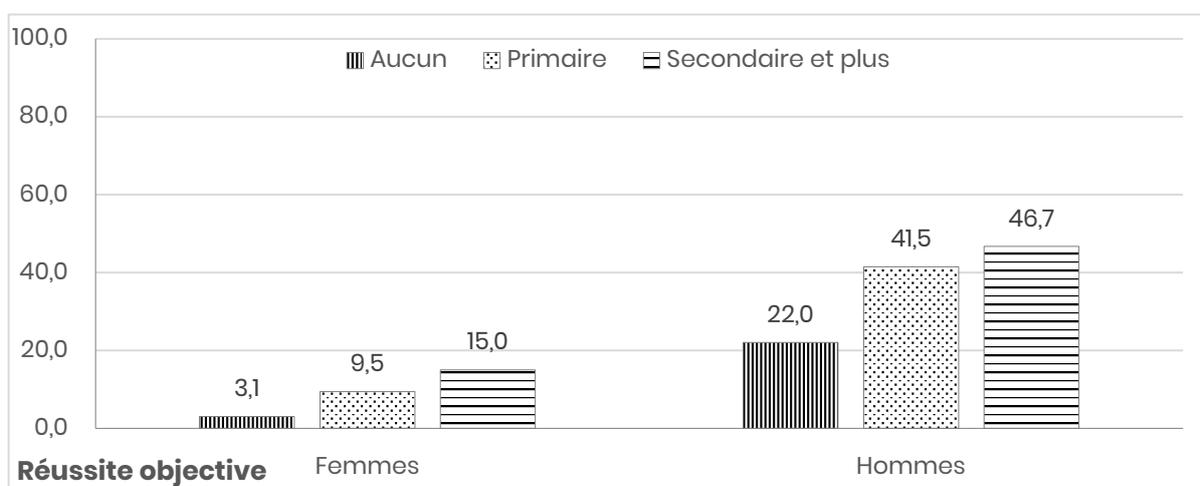
« On dit qu'un homme a réussi lorsque Dieu l'a aidé, et il a la santé, la réussite de l'homme c'est ça. Il peut avoir un toit où dormir, il a une femme et des enfants, son travail marche bien, en ce moment on peut dire qu'il a réussi, en ce moment on ne dit plus un tel, on dit le papa d'un tel a réussi » (Homme 25-34 ans, focus group).

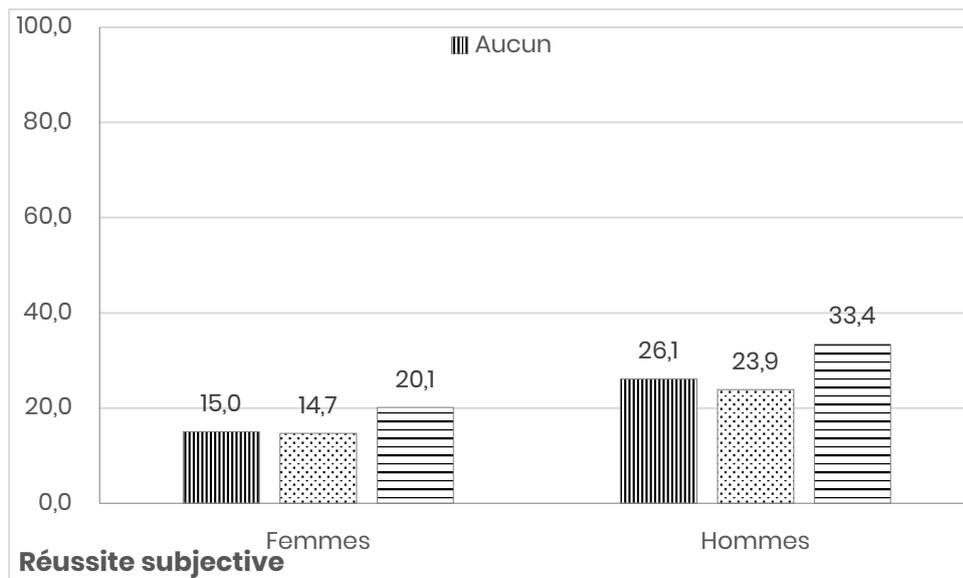
« Si tu es marié, tu fais des enfants et tes enfants sont partis à l'école ils ont réussi dans la vie, tu es heureux et tu as réussi dans ta vie » (Homme 50 ans+ retraité, focus group).

4.2. Origine familiale et réussite socio-économique

Le graphique 4.4 présente la relation entre la réussite socio-économique et le niveau d'instruction du père. Comme la relation observée entre le niveau d'éducation atteint et la réussite, il ressort également une relation positive entre le niveau d'éducation du père et les chances de réussite des enfants et cette relation est plus nette pour la réussite objective. En effet, seulement 3,1 % des femmes dont le père n'a aucun niveau d'instruction ont réussi contre 15,0 % pour celles dont le père a le niveau secondaire ou plus. Pour les hommes, ces pourcentages sont respectivement de 22,0 % et de 46,7 %.

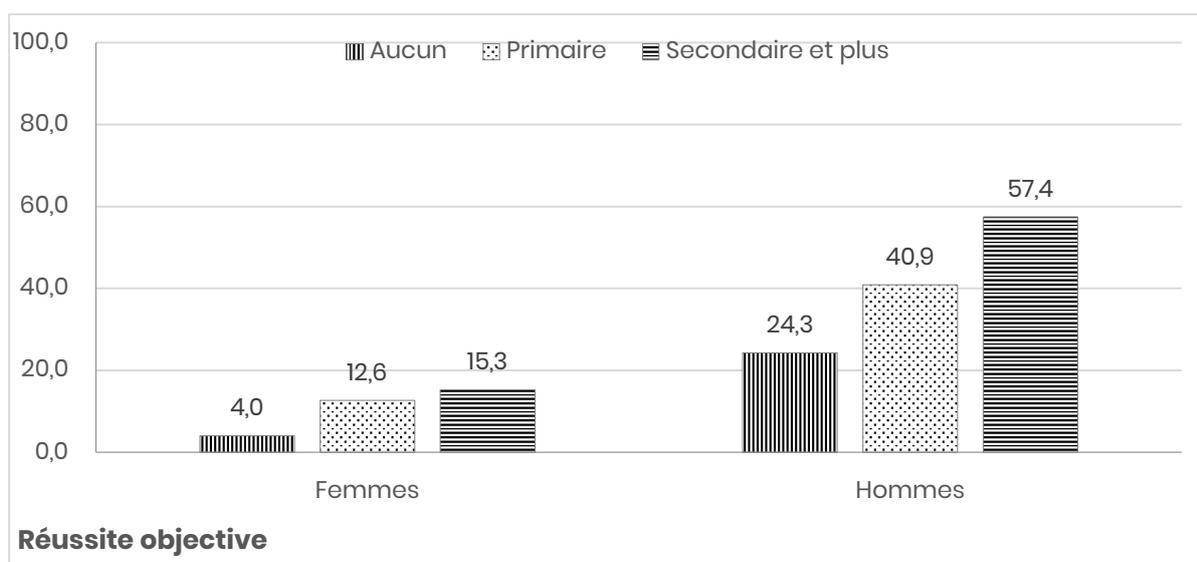
Graphique 4.4 : Niveau d'instruction du père et réussite

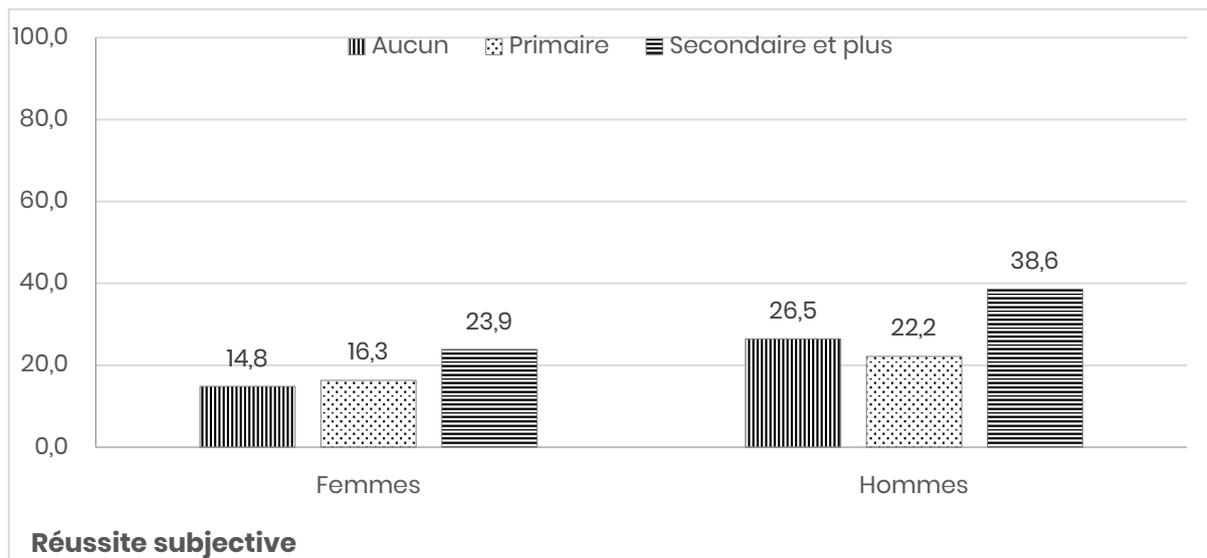




Comme le niveau d'instruction du père, celui de la mère joue également positivement sur les chances de réussite des enfants, notamment lorsqu'on considère la réussite objective (graphique 4.5).

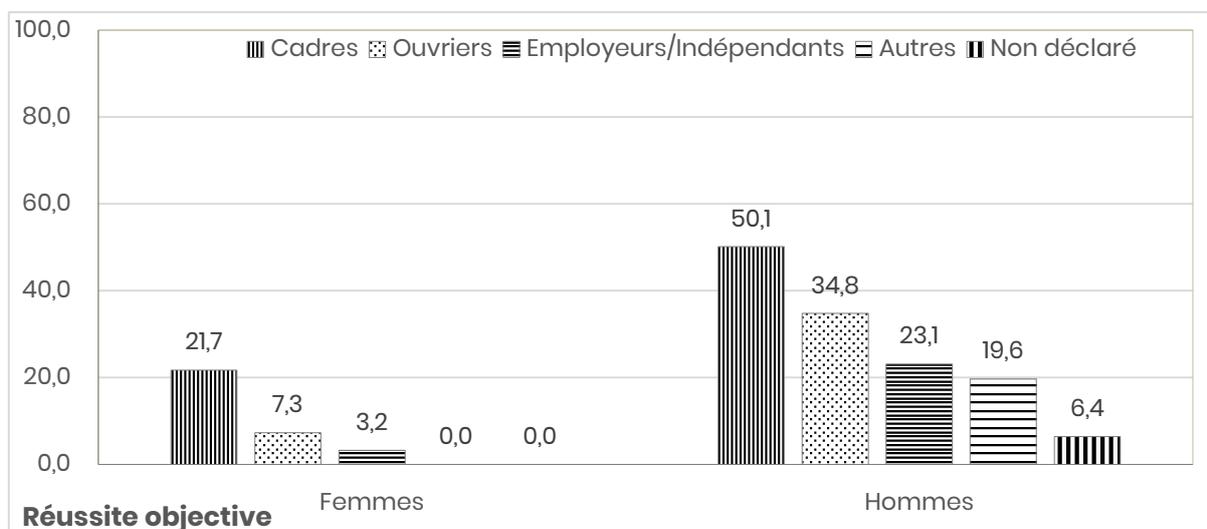
Graphique 4.5 : Niveau d'instruction de la mère et réussite

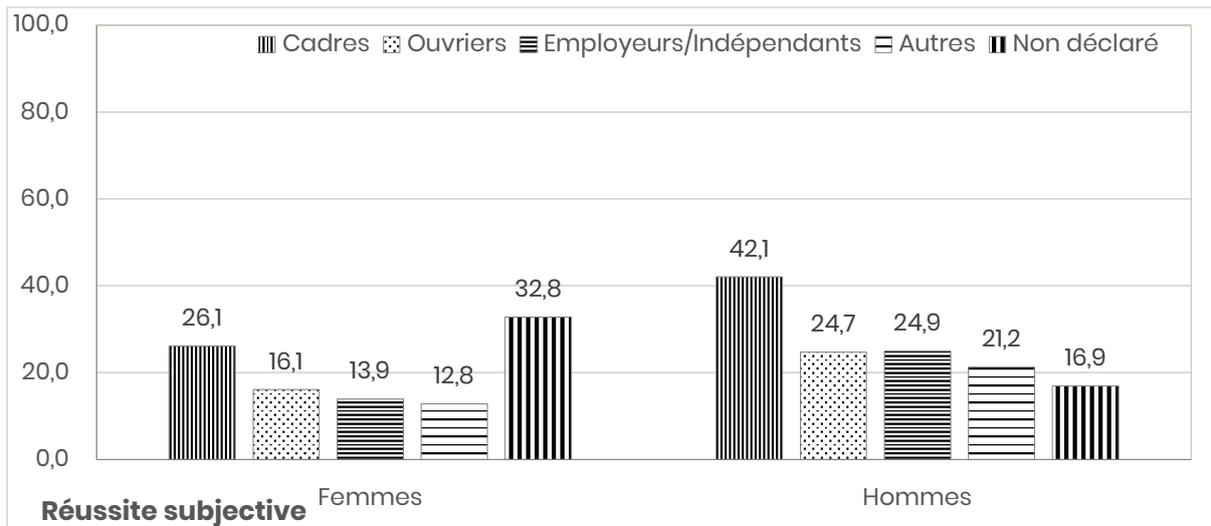




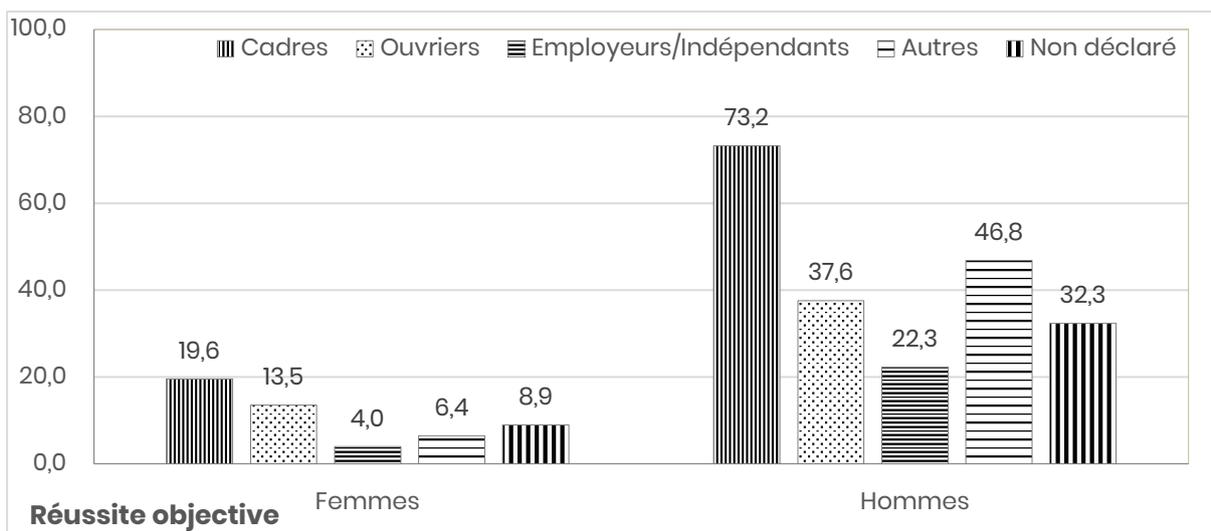
Les graphiques 4.6. et 4.7 qui présentent les niveaux de réussite des femmes et des hommes en fonction de la catégorie socio-professionnelle du père et de la mère, mettent aussi en évidence des chances plus grandes de réussir lorsque les parents appartiennent à des catégories sociales élevées (notamment les cadres) et cela est particulièrement net pour la réussite objective.

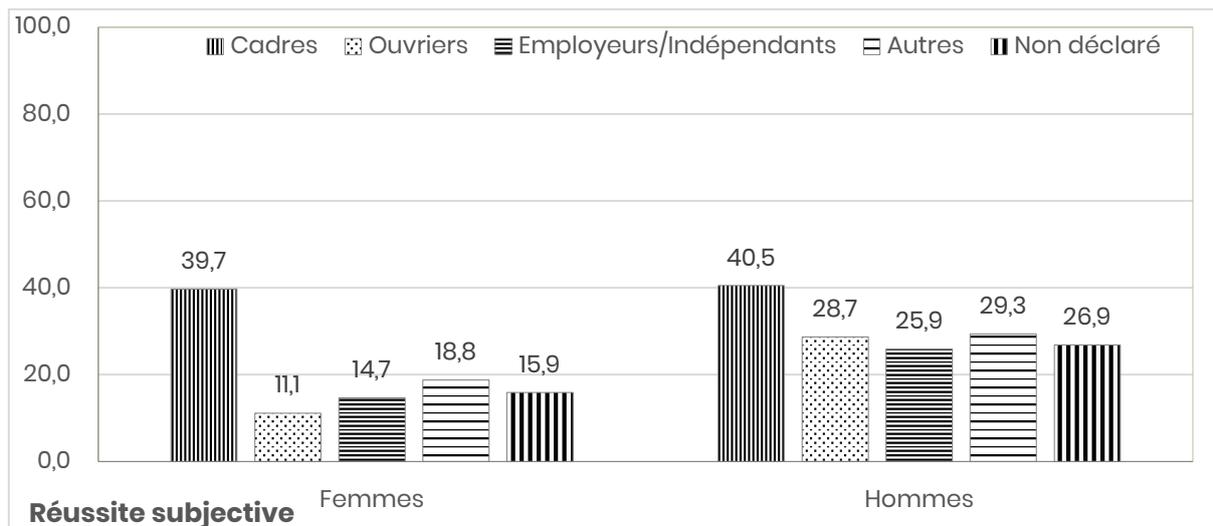
Graphique 4.6 : Catégorie socio-professionnelle du père et réussite





Graphique 4.7 : Catégorie socio-professionnelle de la mère et réussite





Pour les participant.es identifié.es comme ayant des parcours singuliers en matière de réussite socio-économique, un facteur important qui ressort est le rôle joué par les mères, notamment dans les familles modestes. Les personnes importantes dans leurs trajectoires sont ainsi celles qui ont permis leur mise à l'école et leur réussite scolaire. C'est aussi l'aîné du papa sollicité par la mère, ou encore un frère aîné qui a été tuteur pendant les années de lycée. La grande détermination des mères à scolariser leurs enfants, y compris les filles, alors qu'elles-mêmes étaient pour la plupart des analphabètes est soulignée comme un désir de revanche sur la vie. Aussi, l'éducation est citée comme un facteur majeur de réussite.

4.3. Déterminants de la réussite socio-économique : un essai d'explication

Un certain nombre de relations ont été mises en évidence dans les sections précédentes portant sur les analyses bivariées. Il convient cependant de vérifier si l'effet de ces variables se maintient dans un modèle d'analyse multivarié qui permet de contrôler l'effet de chaque variable.

4.3.1. Choix des variables et modèle d'analyse

a) Choix des variables

En plus des variables prises en compte dans l'analyse bivariée (cohorte de naissance, âge à la première union, niveau d'éducation atteint, niveau d'éducation du père et de la mère et catégorie socio-professionnelle du père et de la mère), sont prises en compte dans l'analyse multivariée, le caractère urbain ou rural du lieu de naissance et la parité atteinte.

En ce qui concerne la variable dépendante, nous considérons à la fois la réussite objective et la réussite subjective. Rappelons que la réussite objective se base sur la catégorie socio-professionnelle (les cadres supérieurs et moyens) et le revenu (plus de 100 000 FCFA ou plus par mois). La réussite subjective prend en compte, au-delà de l'appréciation du niveau de réussite dans les sphères professionnelle et politique, l'appréciation du niveau de réussite dans les sphères familiale et communautaire. Nous avons ainsi considéré comme ayant réussi d'un point de vue subjectif, ceux et celles ayant déclaré un niveau fort de réussite dans au moins l'une des sphères.

b) Modèle d'analyse statistique

Étant donné que la réussite socio-économique est opérationnalisée par deux variables (réussite objective et réussite subjective) qui sont dichotomiques (« a réussi ou pas ») une des méthodes d'analyse statistique multivariées adaptées est la régression logistique. Dans la régression logistique la variable dépendante de nature dichotomique (prenant les valeurs 1 ou 0) est expliquée par un ensemble de variables qui peuvent être qualitatives ou quantitatives. Les coefficients produits appelés *rapports des chances* ou *rapports des cotes* (*odds ratio*), sont interprétés comme des écarts par rapport à une modalité de référence, en termes de probabilité de vivre l'évènement étudié.

4.3.2. Résultats

a) Niveau d'éducation et réussite socio-économique

Le niveau d'éducation atteint a un effet important sur la réussite socio-économique et davantage chez les femmes.

Quelle que soit la mesure de la réussite socio-économique (objective ou subjective), le niveau d'éducation atteint apparaît comme un facteur important de la réussite, avec une ampleur plus importante avec la réussite objective (tableaux 4.1 et 4.2). Cet effet qui est déjà important et statistiquement significatif au niveau brut, se renforce dans le modèle global, après la prise en compte de l'ensemble des variables. Ce résultat rejoint la littérature scientifique qui met en avant l'importance de l'éducation dans l'ascension sociale. Un autre résultat à souligner est le fait que l'ampleur de l'effet de l'éducation est plus importante pour les femmes que les hommes. En effet, en considérant la réussite objective, une femme de niveau post-primaire a 18,7 fois plus de chance de réussir qu'une autre qui n'a aucun niveau d'éducation, ce rapport de chances étant de 83,4 et 204,9 respectivement pour celles de niveau secondaire et supérieur. Pour les hommes, ces rapports de chances se situent à 2,8, 10,8 et 12,7, respectivement pour ceux de niveau post-primaire, secondaire et supérieur.

b) Âge à la première union et réussite socio-économique

Un effet de l'âge d'entrée en union certes important au niveau brut, particulièrement chez les femmes, mais qui disparaît dans le modèle global.

La vie maritale étant généralement considérée dans la littérature scientifique comme difficilement conciliable avec les aspirations au niveau professionnel, particulièrement pour les femmes, on s'attend à ce que plus une femme entre tardivement en union, plus elle ait de chances de réussir. L'examen des rapports de chances pour la réussite objective au niveau brut, confirme cela : une femme qui est entrée en union entre 20 et 24 ans, a 1,9 fois plus de chance de réussir que celle qui est entrée en union avant 20 ans. Ce rapport de chances passe à 6,2, à 8,2 et à 15,5, pour les femmes qui sont entrées en union respectivement entre 25 et 29 ans, 30 et 34 ans et à 35 ans ou plus. Toutefois, cet effet de l'âge d'entrée en première union disparaît après la prise en compte de l'ensemble des variables, ce qui s'explique par la prise en compte du niveau d'éducation atteint par la femme : en effet, il y a une forte association entre le niveau d'instruction atteint et l'âge d'entrée en union dans la mesure où plus une femme avance dans le système éducatif, plus elle retarde son entrée en union.

Tableau 4.1 : Rapports de chances associés à la réussite objective (régression logistique)

Variables indépendantes	Femmes		Hommes	
	Brut	Net	Brut	Net
Cohorte (MR=20-29-Femmes & 25-34-Hommes)				
30-39 ans/34-44 ans	2,66***	7,71***	1,05	1,17
40-49 ans/45-54 ans	3,73***	18,37***	1,00	1,32
50-59 ans/55-64 ans	4,15***	47,38***	0,68*	0,99
Âge à la première l'union (MR=moins de 20 ans)				
20-24 ans	1,90*	0,58	0,93	0,75
25-29 ans	6,23***	0,73	1,52	0,96
30-34 ans	8,19***	0,37	2,54**	1,23
35 ans et plus	15,48***	0,54	1,88	1,01
Non marié & autres	2,24*	0,32*	1,39	0,64
Nombre d'enfants (MR=Sans enfant)				
1 enfant	1,20	0,84	1,56**	1,92*
2 enfants	1,15	0,59	1,25	1,59
3 enfants	0,80	0,44	1,20	1,93*
4 enfants et+	0,51*	0,29*	0,67*	1,62
Niveau d'instruction (MR=Aucun)				
Primaire	1,75	1,81	1,69*	1,46
Post-primaire	12,94***	18,71***	3,45***	2,84***
Secondaire	49,33***	83,39***	11,49***	10,84***
Supérieur	75,51***	204,92***	12,74***	12,68***
Commune de naissance (MR=Urbaine)				
Rurale	0,23***	0,48*	0,51***	0,72*
Catégories socio professionnelles père (MR=Cadres)				
Ouvriers	0,38***	0,81	0,53***	0,98
Employeurs/Indépendants	0,14***	0,71	0,32***	0,82
Autres			0,23*	0,77
Sans réponse			0,20	0,19
Catégories socio professionnelles mère (MR=Cadres)				
Ouvriers	0,68	1,44	0,29**	0,49
Employeurs/Indépendants	0,17***	1,27	0,13***	0,41*
Autres	0,24*	1,04	0,36*	0,92
Sans réponse	0,40*	1,58	0,20***	0,46
Niveau d'instruction père (MR=Aucun)				
Primaire	3,19***	1,06	2,44***	1,25
Secondaire et plus	4,98***	0,86	3,01***	0,88
Niveau d'instruction mère (MR=Aucun)				
Primaire	2,80***	1,03	2,18***	1,14
Secondaire et plus	4,08***	0,92	3,94***	1,27

Note : Seuil de significativité : *** = p<0,001 ; ** = p <0,01; * = p <0,05

Tableau 4.2 : Rapports de chances associés à la réussite subjective (régression logistique)

Variables indépendantes	Femmes		Hommes	
	Brut	Net	Brut	Net
Cohorte (MR=20-29-Femmes & 25-34-Hommes)				
30-39 ans/34-44 ans	1,28	1,63*	1,10	1,00
40-49 ans/45-54 ans	1,37	1,74*	1,34*	1,15
50-59 ans/55-64 ans	1,99**	2,62***	1,63**	1,32
Première âge à l'union (MR=moins de 20 ans)				
20-24 ans	1,05	0,88	1,22	1,34
25-29 ans	0,72	0,43**	1,07	1,04
30-34 ans	2,14*	0,98	1,27	1,11
35 ans et plus	2,76	1,39	1,11	1,06
Non marié & autres	0,94	0,77	0,66	0,61
Nombre d'enfants (MR=Sans enfant)				
1 enfant	1,27	1,51	1,38	1,02
2 enfants	1,13	1,25	1,67**	1,28
3 enfants	1,15	1,27	1,45	1,16
4 enfants et+	1,28	1,35	1,63**	1,37
Niveau d'instruction (MR=Aucun)				
Primaire	0,98	1,24	0,87	0,91
Post-primaire	1,76**	2,87***	0,83	0,91
Secondaire	1,62*	2,91***	1,44	1,73*
Supérieur	2,85***	6,19***	1,74**	2,57***
Commune de naissance (MR=Urbaine)				
Rurale	0,88	1,07	0,83	0,81
Catégories socio professionnelles père (MR=Cadres)				
Ouvriers	0,61*	0,64	0,46***	0,40***
Employeurs/Indépendants	0,50***	0,53*	0,46***	0,33***
Autres	0,49	0,48	0,50	0,53
Sans réponse	1,05	1,08	0,74	0,49
Catégories socio professionnelles mère (MR=Cadres)				
Ouvriers	0,23**	0,26*	0,66	1,56
Employeurs/Indépendants	0,30***	0,44	0,55*	1,58
Autres	0,36*	0,40	0,69	1,91
Sans réponse	0,33***	0,41	0,56	1,40
Niveau d'instruction père (MR=Aucun)				
Primaire	1,01	0,76	0,95	0,72
Secondaire et plus	1,29	0,50*	1,27	0,47**
Niveau d'instruction mère (MR=Aucun)				

Primaire	1,04	0,86	0,81	0,70
Secondaire et plus	1,49	0,73	1,75**	1,57

Note : Seuil de significativité : *** = $p < 0,001$; ** = $p < 0,01$; * = $p < 0,05$

c) Parité¹³ atteinte et réussite socio-économique

Les femmes ayant une parité très élevée ont moins de chance de réussir. Mais un résultat inattendu chez les hommes : une parité plus importante semble être associée à une plus grande chance de réussite.

En ce qui concerne la réussite objective, au niveau brut comme au niveau net, il ressort qu'une femme ayant quatre enfants ou plus, a moins de chances de réussir, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle à partir d'un certain niveau de fécondité, la conciliation entre la maternité et la réussite professionnelle devient difficile : comparativement à une femme qui n'a pas d'enfant, une femme qui a 4 enfants ou plus a 71%¹⁴ moins de chances de réussir. On notera cependant que la parité atteinte n'est pas statistiquement significative lorsqu'on considère la réussite subjective.

Les résultats observés chez les hommes, toujours pour ce qui est de la réussite objective, sont a priori contre-intuitifs et méritent de plus amples investigations. On note en effet qu'un homme ayant un enfant et un autre ayant 3 enfants, ont 1,9 fois plus de chances de réussir qu'un autre qui n'a pas d'enfants. On pourrait mettre ce résultat en lien avec les rôles sociaux des hommes et des femmes : les résultats de l'enquête qualitative révèlent que quelle que soit la catégorie sociale, le rôle de pourvoyeur des ressources financières attendu des hommes reste prééminent. Au regard de cette représentation sociale, on pourrait supposer que l'arrivée d'un enfant dans la vie d'un homme le pousserait à aller plus loin dans sa carrière professionnelle.

d) Cohorte de naissance et réussite socio-économique

Que ce soit la réussite objective ou la réussite subjective, plus les femmes sont âgées, plus elles ont des chances de réussir.

Étant donné que l'accès des femmes à l'éducation et aux activités extra-familiales croît dans le temps, on s'attendrait à ce que les jeunes générations de femmes aient plus de chances de réussir que les générations plus âgées. Au contraire, il ressort que plus une femme est âgée, plus elle a des chances de réussir et cet effet de génération est nettement plus important lorsqu'on considère la réussite objective. Lorsqu'on considère la réussite objective, une femme du groupe d'âge 30-39 ans a 7,7 fois plus de chance de réussir qu'une de 20-29 ans. Ce rapport de chances se situe à 18,4 et 47,4 respectivement pour les femmes des groupes d'âge 40-49 ans et 50-59 ans. Lorsqu'on considère la réussite subjective, ces rapports de chances sont respectivement de 1,6, 1,7 et 2,6.

Cette relation positive entre l'âge et la réussite pourrait s'expliquer par l'un des résultats de l'enquête qualitative, selon lequel la réussite intervient dans le temps long. En effet, une idée transversale à tous les milieux sociaux est que le marqueur le plus patent est la réussite de l'éducation de ses enfants. Ce

¹³ En démographie, la parité atteinte est le nombre d'enfants nés vivants d'une femme à un moment donné de sa vie reproductive. La parité ou descendance finale est le nombre total d'enfants nés vivants qu'elle a à la fin de sa vie reproductive.

¹⁴ Le rapport de chances étant de 0,29 au niveau net et la valeur associée à la catégorie de référence (« sans enfant ») étant de 1, cela donne $(1-0,29) \times 100$, soit 71 %.

n'est que lorsque celle-ci est notable et donnant des résultats tangibles, que l'on peut dire qu'un individu a réussi dans la société. [...] la réussite socio-économique intervient au bout d'un long processus dans le parcours de vie.

e) Lieu de naissance et réussite socio-économique

Quel que soit le sexe et davantage pour les femmes, naître dans une commune rurale diminue les chances de réussir, lorsqu'on considère la réussite objective.

La littérature sur la promotion de l'autonomisation des femmes et leur accès aux ressources sociales et économiques, met en exergue les inégalités importantes qu'il y a entre le milieu rural et le milieu urbain. Cette dimension contextuelle qu'est le lieu de naissance, à travers les dotations reçues dans l'enfance (en termes d'accès à une éducation et une santé de qualité), se répercute donc plus tard dans la vie adulte et cela même lorsqu'on arrive à se retrouver en ville. Ainsi, lorsqu'on examine les résultats sur la réussite objective, une femme et un homme dont la commune de naissance est rurale ont respectivement 52 %¹⁵ et 28 %¹⁶ moins de chance de réussir que lorsque la commune de naissance est urbaine.

f) Origine familiale et réussite socio-économique

Des effets attendus et élevés des variables de l'origine familiale au niveau brut, mais qui disparaissent après la prise en compte du plus haut niveau d'éducation atteint.

Que ce soit au niveau de la réussite objective ou de la réussite subjective, chez les femmes comme chez les hommes, la catégorie socio-professionnelle du père comme de la mère apparaît statistiquement significative au niveau brut : lorsque le père ou la mère sont ouvriers, les chances de réussir sont plus faibles comparés à ceux dont le père ou la mère sont des cadres. De même, lorsque le père ou la mère sont « employeurs/indépendants », les chances de réussir sont plus faibles comparés à ceux dont le père ou la mère sont des cadres. Il en est de même du niveau d'éducation des parents au niveau brut : plus les parents sont instruits, plus la chance de réussir est grande¹⁷.

Ces effets statistiquement significatifs de la catégorie socio-professionnelle et du niveau d'instruction des parents disparaissent dans le modèle global après contrôle des autres variables. En examinant de près, pour voir quelle variable entraîne cette disparition de l'effet des caractéristiques familiales¹⁸, il ressort que c'est le niveau d'éducation atteint. Nous avons vu au point 4.1 que l'éducation est un facteur important de mobilité sociale. Que ce soit chez les femmes ou chez les hommes, naître de parents de faible catégorie sociale ou non instruits ou peu instruits ne prédisposait en aucun cas à une faible ascension au plan scolaire et professionnel. C'est un résultat majeur du point de vue des politiques d'autonomisation et de promotion du bien-être des individus : promouvoir un accès généralisé à une éducation de qualité permet aux individus de s'affranchir d'un faible capital familial.

¹⁵ $(1-0,48) \times 100$

¹⁶ $(1-0,72) \times 100$

¹⁷ En considérant aucun niveau d'éducation comme la catégorie de référence, les rapports de chances associés aux niveaux d'éducation primaire et secondaire et plus sont croissants.

¹⁸ Résultats non présentés ici.

Conclusion

Dans un contexte de forte urbanisation comme celui de Ouagadougou, la capitale burkinabè, mais aussi de transformations sociétales telles qu'un accès de plus en plus généralisé à l'éducation, une participation de plus en plus grande des femmes au marché de l'emploi, comprendre les facteurs démographiques, socio-culturels et économiques qui permettent aux femmes de se hisser au sommet de l'échelle sociale (c'est-à-dire de réussir au plan socio-économique), révèle un double intérêt : au plan programmatique, une telle recherche permet de produire des connaissances à même de guider les politiques de genre et de promotion de l'autonomisation des femmes au Burkina Faso. Au plan scientifique, le recours au paradigme de parcours de vie, à travers la collecte de données biographiques quantitatives, permet de resituer ces parcours professionnels des femmes dans le temps long ainsi que leur interaction avec les autres sphères de la vie, notamment la vie familiale et la vie communautaire.

Le projet de recherche « Genre et trajectoire de réussite socio-économique des femmes à Ouagadougou » (GeRSEF) dont l'objectif général est d'étudier les transformations de la participation des femmes à l'éducation et au marché du travail sur les chances de réussite socio-économique, a comporté deux phases : une enquête qualitative et une enquête quantitative. Le présent papier de recherche présente les principaux résultats et enseignements de la recherche.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'accès à l'éducation et au marché du travail. Les résultats de l'enquête GeRSEF corroborent un résultat déjà mis en évidence par d'autres travaux antérieurs au Burkina Faso : un accès des femmes à l'éducation de plus en plus élevé, avec une forte amélioration de la parité femme/homme, mais avec toutefois un accès à l'enseignement supérieur et un niveau de diplomation qui restent encore très inégalitaires. De même, l'accès des femmes à l'emploi rémunéré croît lorsqu'on passe des générations anciennes aux plus jeunes. Toutefois, la persistance des rapports sociaux discriminatoires sur les rôles de genre, continue de maintenir les femmes dans des positions professionnelles plus faibles : si pour les femmes comme pour les hommes, l'accès au premier emploi se fait de plus en plus dans le secteur informel, cette alternative demeure proportionnellement plus forte pour les femmes, qui, en plus de se retrouver moins dans la catégorie des cadres et des ouvriers qualifiés, ont généralement des revenus plus faibles que les hommes.

En termes d'origine familiale, il ressort qu'une large part des femmes comme des hommes arrivent à atteindre des niveaux d'éducation supérieurs à celui de leurs parents. De même une forte proportion de femmes et d'hommes et davantage pour les premières, arrivent à atteindre des catégories socio-professionnelles différentes de celles de leurs parents. Cette forte mobilité scolaire et professionnelle, en plus de la généralisation de la scolarisation, sont des facteurs qui pourraient contribuer à accroître les chances de réussite des femmes et des hommes et particulièrement des femmes.

Deux mesures de la réussite socio-économique ont été considérées : la mesure objective qui renvoie aux personnes ayant atteint la catégorie de cadres (supérieur et moyens) ou ayant un revenu mensuel de 100 000 FCFA ou plus. La mesure subjective renvoie à ceux ayant déclaré avoir atteint un niveau fort de réussite dans au moins l'une des sphères suivantes : familiale, communautaire,

professionnelle ou politique. Quelle que soit la mesure, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réussir que les femmes et l'écart est plus important lorsqu'on considère la réussite objective. La proportion d'hommes ayant réussi d'un point de vue objectif (28,5 %) est quatre fois plus importante que celles des femmes (6,1 %). Pour ce qui est de la réussite subjective, les chiffres sont respectivement de 26,9 % et de 15,8 %.

L'analyse des déterminants de la réussite socio-économique révèle un résultat majeur pour les politiques de développement et d'autonomisation des femmes : l'effet prépondérant du niveau d'éducation atteint sur les chances de réussite socio-économique, que ce soit pour la réussite objective ou pour la réussite subjective. Toutefois, non seulement l'effet de l'éducation sur la réussite objective est nettement plus élevé que son effet sur la réussite subjective, mais la comparaison des femmes et des hommes révèle que l'effet du niveau d'éducation atteint sur la réussite objective des femmes croît de manière exponentielle lorsqu'on passe du niveau d'éducation primaire au niveau d'éducation supérieur.

Cet effet du niveau d'éducation atteint, aussi bien pour les femmes que les hommes, capte en outre l'effet d'autres variables telles que l'âge à la première union et l'origine familiale. En effet, alors que l'âge d'entrée en première union est statistiquement significatif pour les femmes au niveau brut, la prise en compte du niveau d'éducation atteint (qui est justement un facteur de recul de l'âge d'entrée en union), contribue à annuler l'effet de l'âge d'entrée en première union. De même, pour les femmes comme pour les hommes, les variables de l'origine familiale (niveau d'éducation et catégorie socio-professionnelle des parents) ont des effets statistiquement significatifs au niveau brut. Mais la prise en compte du niveau d'éducation atteint contribue également à capter cet effet de l'origine familiale : la forte mobilité scolaire observée aussi bien pour les femmes que les hommes, contribue à s'affranchir d'un « héritage familial » a priori limité.

Si la mobilité scolaire permet aux femmes et aux hommes de se hisser au haut de l'échelle sociale, les résultats révèlent que le contexte géographique à la naissance est un facteur qui influe sur les perspectives de vie future. En effet, il ressort des déterminants de la réussite objective, que le fait de naître dans une commune rurale contribue à réduire les chances de réussite, un effet négatif plus important pour les femmes que les hommes.

Un autre résultat à retenir au niveau de la mesure objective de la réussite est l'effet négatif d'une forte parité sur les chances de réussite socio-économique des femmes. Un résultat qui renforce, une fois encore, l'intérêt des politiques de développement de l'éducation des filles, mais aussi de promotion d'un environnement sanitaire et économique favorable au libre accès aux services de planification familiale. En fait, l'accroissement de la scolarisation des filles par leur accès aux niveaux supérieurs de l'éducation entraîne une demande de services de planification familiale pour leur permettre de retarder leur entrée en vie reproductive.

Enfin, plus les femmes sont âgées, plus leur chance de réussite socio-économique est grande (que ce soit la réussite objective ou la réussite subjective), ce qui renvoie à un des résultats de l'enquête qualitative selon lequel, la réussite socio-économique est un processus qui intervient dans le long terme au cours du parcours de vie.

Les résultats de cette recherche interpellent en termes de politiques publiques, notamment le renforcement des politiques d'autonomisation des femmes. Ils montrent, une fois encore, toute la nécessité de promouvoir l'accès des femmes à une éducation de qualité au-delà du primaire et du post-primaire, à des services de santé de qualité, notamment de santé sexuelle et reproductive et à

des emplois dans le secteur formel. La difficile conciliation entre sphère professionnelle et sphère familiale, particulièrement pour les femmes, révèle tout l'intérêt d'investir dans les services de soutien familial, comme par exemple la généralisation des espaces de garde d'enfants en bas âges. Il y a lieu aussi de renforcer les politiques de protection sociale et œuvrer à une application effective des lois sur l'égalité professionnelle et la parité dans les sphères de décision, notamment politique.

Recommandations

Les résultats de la recherche sur « Genre et trajectoires de réussite socio-économique » révèlent que les femmes réussissent moins que les hommes. L'analyse des facteurs de la réussite socio-économique des femmes révèle l'effet déterminant d'un certain nombre de caractéristiques socio-culturelles, démographiques et économiques, et donc la nécessité de promouvoir l'autonomisation des femmes à travers des politiques publiques efficaces. Sur la base de ces résultats, nous formulons quelques recommandations à prendre en compte dans l'élaboration des politiques de promotion de l'autonomisation et de la réussite socio-économique des femmes. Il s'agit de recommandations dans les secteurs de l'éducation, de l'emploi, de la santé sexuelle et reproductive et de la protection sociale.

A l'endroit des ministères en charge de l'éducation :

- Les résultats montrent que le niveau d'éducation atteint a un effet important sur la réussite socio-économique, et particulièrement des femmes. Si des progrès ont été faits dans la réduction des inégalités de genre au primaire et post-primaire, il ressort la nécessité de poursuivre la promotion de l'éducation des filles au secondaire et au supérieur. Les actions ne devraient pas se limiter à l'accès mais aussi prendre en compte la réussite scolaire, notamment le niveau de diplomation;
- Il ressort également des inégalités de genre dans l'orientation scolaire. Bien que l'offre d'enseignement technique soit faible au Burkina Faso, les femmes y ont moins accès que les hommes. Elles sont davantage orientées vers l'enseignement général qui offre pourtant peu de débouchés à l'emploi. Les politiques éducatives devraient promouvoir l'enseignement technique et y réduire les inégalités de genre.

A l'endroit des ministères en charge de l'emploi, de l'économie et des finances, de la fonction publique et du secteur privé :

- Les résultats révèlent que les emplois occupés par les femmes sont plus précaires que ceux occupés par les hommes. Certes, les inégalités de genre en matière d'emploi sont en grande partie liées aux égalités en matière d'éducation, mais la mise en œuvre de politiques spécifiques dans le secteur de l'emploi, notamment le secteur informel qui occupe la majorité des femmes, pourrait contribuer à la réduction de ces inégalités entre femmes et hommes en matière de réussite socio-économique ;
- Au niveau professionnel, la persistance des rapports sociaux discriminatoires sur les rôles de genre maintient les femmes dans des positions professionnelles inférieures aux hommes. Aussi, dans le secteur formel de l'emploi, il faudrait soutenir la promotion professionnelle des femmes à travers des politiques spécifiques et des mesures d'accompagnement pour les aider à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale (application effective des lois sur

l'égalité professionnelle et dans les sphères de décision, services de soutien familial, notamment la généralisation des espaces de garde d'enfants en bas âges).

A l'endroit du ministère en charge de l'action sociale et de la promotion du genre :

- Plusieurs pesanteurs socioculturelles perpétuent les inégalités de genre et ne favorisent pas la réussite socioéconomique des femmes. Il en est ainsi de l'entrée précoce des femmes en union. Même si l'éducation des filles au-delà du primaire et du post-primaire contribue à retarder leur entrée en union, l'élimination du mariage précoce donnerait également en retour plus de chances aux filles d'atteindre des niveaux élevés d'éducation, de mieux s'insérer sur le plan professionnel et de mieux réussir sur le plan social et économique.
- La stratégie d'élimination du mariage d'enfants en cours de mise en œuvre au Burkina Faso devrait être renforcée.

A l'endroit du ministère en charge de la santé :

- Les résultats révèlent que les femmes ayant une parité très élevée ont moins de chance de réussir en termes d'accès à des hauts statuts professionnels ou d'accès à un revenu élevé (réussite objective). Dans le même temps, plus la femme est éduquée, plus elle retarde son entrée en union et aura finalement un nombre plus faible d'enfants à la fin de sa vie reproductive. L'accès plus grand des femmes à des niveaux élevés d'éducation crée une demande durable de services de santé de qualité, notamment de santé sexuelle et reproductive;
- Il faudrait donc promouvoir l'accès à ces services de santé de la reproduction de qualité qui répondent aux besoins des femmes pour leur permettre de faire des choix éclairés et appropriés en matière de reproduction.

Bibliographie

Antoine, Philippe, Xavier Bry et Pap Demba (1987). *La fiche (AGEVEN) : un outil pour la collecte des données rétrospectives, Techniques d'enquête*, décembre 1987, Vol. 13, no 2, pp. 173-181 Statistique Canada.

Blossfeld, Hans-Peter and Götz Rohwer (2002). *Techniques of event history modeling. New approaches to causal analysis*, Erlbaum Hillsdale, New Jersey, Second Edition, 310 p

Burkina Faso (1990), *Code des personnes et de la famille*, Ouagadougou, 224 p

Calvès, Anne-Emmanuèle, Jean-François Kobiané et Edith Martel (2007), "Changing Transition to Adulthood in Urban Burkina Faso", *Journal of Comparative Family Studies*, Vol. 38, No. 2, pp. 265-283

Calvès, A-E. et B. Schoumaker (2004). « Deteriorating Economic Context and Changing Patterns of Youth Employment in Urban Burkina Faso: 1980-2000 », *World Development*, 32(8):1341-1354.

Calvès, A-E. et J.F Kobiané (2014). « Genre et nouvelles dynamiques d'insertion professionnelle chez les jeunes à Ouagadougou » *Autrepart* No. 71(3) Pp. 33-56.

Calvès, Emmanuèle- Calvès, Jean-François Kobiané, Bilampoa Thiombiano et Alexis Loyé (2011). « Devenir parent à Ouagadougou: l'expérience d'une enquête biographique originale en milieu urbain africain », in M.E Tremblay, P. Lavallée M. El haj Tirari eds. *Pratiques et Méthodes de sondages Paris : Dunod pp, 246-250.*

Cavero-Rubio, José Antonio, Collazo-Mazon Antonio and Amoros-Martinez Araceli (2019), « Public recognition of gender equality in the workplace and its influence on firms' performance », *Women's Studies International Forum*, Vol. 76, pp. 1-12.

Compaoré, Maxime et Kobiané Jean-François (2017), « Introduction générale » in : Compaoré, Maxime et Kobiané Jean-François et Compaoré Félix (éds), *Dynamiques éducatives au Burkina Faso : bilan et perspectives*, Harmattan Burkina, Collection Études et recherche, pp. 15-25.

Cordazzo Philippe, Jean-François Kobiané et Marc Pilon (2019), « Trajectoires étudiantes à l'université de Ouagadougou », in : Cordazzo Philippe (éd.), *Parcours d'étudiants. Sources, enjeux et perspectives de recherche*, Les éditions de l'INED, Paris, pp. 75-94.

Courgeau, Daniel et Eva Lelievre (1989). *Analyse démographique des biographies*, Paris, INED, 289 p.

Duflo Esther (2011), « Microcrédit, miracle ou désastre ? », https://www.lemonde.fr/idees/article/2010/01/11/microcredit-miracle-ou-desastre-par-esther-duflo_1290110_3232.html

Gilles, Alain (1994), *Éléments de méthodologie et d'analyse statistique pour les sciences sociales*, McGraw-Hill, Montréal, 571 p.

Gnomou Thiombiano, Bilampoa (2014), « Genre et prise de décision au sein du ménage au Burkina Faso », *Cahiers québécois de démographie*, Vol 43, No. 2, pp. 249-278.

Gnomou Thiombiano B. (2018). « Le travail et la famille en milieu urbain : un défi pour les femmes à Ouagadougou », in : Anne E. Calvès, Fatou Binetou Dial et Richard Marcoux (éd.), *Nouvelles dynamiques familiales en Afrique*, Les Presses de l'Université du Québec, p. 155-181.

Gnomou Thiombiano, Bilampoa et Adjamagbo Agnès (2018), « Organisation et conditions de vie des ménages en milieu urbain ouest-africain : des situations masculines et féminines », in : Sanderson Jean Paul et Oris Michel (éd.), *Familles en transformation. Quand les modes de construction familiale se réinventent*, AIDELF, Paris, pp. 5-25.

Gnomou Thiombiano, Bilampoa et Kaboré Idrissa (2017). « Inégalités dans l'éducation au post-primaire au Burkina Faso », *Autrepart* (83), 2017, p. 25-49.

Guerin Isabelle et Palier Jane (2007), « Microfinance et empowerment des femmes : la révolution silencieuse aura-t-elle lieu ? », *ADA Dialogue*, No. 37, pp. 27-35.

Hofmann Elisabeth et Marius-Gnanou Kamala (2007), « Microfinance et genre : des nouvelles contributions pour une vieille question. Le crédit des femmes et l'avenir des hommes », *ADA Dialogue*, No. 37, pp. 7-13.

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)-ICF International (2012), *Burkina Faso. Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSBF-MICS IV) de 2010*, Ouagadougou, Calverton, 501 p.

Institut Supérieur des Sciences de la Population-Université Joseph Ki-Zerbo, Département de sociologie-Université de Montréal, Agence Française de Développement (2020a), *Genre et trajectoires de réussite socio-économique. Revue de littérature*, 21 p.

Institut Supérieur des Sciences de la Population-Université Joseph Ki-Zerbo, Département de sociologie-Université de Montréal, Agence Française de Développement (2020b), *Enquête qualitative sur genre et trajectoires de réussite socio-économique à Ouagadougou. Rapport de l'étude*, 54 p.

Kaboré Idrissa, Lairez Thierry et Pilon Marc (2003), « Genre et scolarisation au Burkina Faso : enseignements d'une approche statistique », in : Cozio Maria, Marcoux Richard, Pilon Marc et Quesnel André (éd.), *Éducation, famille et dynamiques démographiques*, CICRED-UERD-FNUAP, pp. 221-246.

Kabré Marie-Bernadette, Locoh Thérèse et Trah Siagbe (1999), « Rapports de genre, systèmes de genre et changement social », in : Locoh Thérèse et Koffi N'Guessan (éd.), *Genre, population et développement en Afrique de l'Ouest*, Abidjan, FNUAP-ENSEA, p. 1-11.

Kinda Fatoumata (1995), *Analyse de la situation des enfants et des femmes au Burkina Faso. Naître fille au Burkina Faso*. Ministère de l'Action Sociale et de la Famille/UNICEF, Ouagadougou, 31 p.

Kobiané Jean-François (2014), *Progrès et défis de l'EPT en Afrique subsaharienne francophone : enseignements des enquêtes auprès des ménages*, Collection "Les Cahiers de l'IFORD", N°32, Yaoundé, IFORD, 158 p.

Kobiané Jean-François (2006), *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.

Kobiané Jean-François (2003), « Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou », in : Maria COSIO, Richard MARCOUX, Marc PILON et André QUESNEL (éditeurs) *Stratégies éducatives, familles et dynamiques démographiques. Actes du séminaire international organisé à Ouagadougou du 15 au 19 novembre 1999*, CICRED-UERD-FNUAP, pp. 153-182.

Kobiané Jean-François, Gnoumou-Thiombiano Bilampoa et Kaboré Idrissa (2018), « Enquête d'opinion sur la mise en œuvre d'une politique éducative. Le plan décennal de développement de l'éducation de base (2002-2011) au Burkina Faso », in : Grégoire, Emmanuel, Jean-François Kobiané, Marie-France Lange (2018), *L'Etat réhabilité en Afrique. Réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale*, Éditions Karthala, Paris, pp. 65-85.

Kobiané, Jean-François, Marc Pilon et Joel Gansaonré (2017), « Les défis de l'enseignement supérieur au Burkina Faso », in : Compaoré, Maxime, Jean-François Kobiané et Félix Compaoré (éds) (2017), *Dynamiques éducatives au Burkina Faso : bilan et perspectives*, Harmattan Burkina, Collection Études et recherche, pp. 373-416

Kobiané Jean-François et Marc Pilon (2013), *Parcours académiques des étudiants de l'Université de Ouagadougou : 1995-2009*, Presses Universitaires de Ouagadougou, 219 p.

Kobiané Jean-François (2014), *Progrès et défis de l'EPT en Afrique subsaharienne francophone : enseignements des enquêtes auprès des ménages*, Collection "Les Cahiers de l'IFORD", N°32, Yaoundé, IFORD, 158 p.

Kobiané Jean-François, Gnoumou-Thiombiano Bilampoa et Kaboré Idrissa (2018), « Enquête d'opinion sur la mise en œuvre d'une politique éducative. Le plan décennal de développement de l'éducation de base (2002-2011) au Burkina Faso », in : Grégoire, Emmanuel, Jean-François Kobiané, Marie-France Lange (2018), *L'Etat réhabilité en Afrique. Réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale*, Éditions Karthala, Paris, pp. 65-85.

Kobiané, Jean-François, Marc Pilon et Joel Gansaonré (2017), « Les défis de l'enseignement supérieur au Burkina Faso », in : Compaoré, Maxime, Jean-François Kobiané et Félix Compaoré (éds) (2017), *Dynamiques éducatives au Burkina Faso : bilan et perspectives*, Harmattan Burkina, Collection Études et recherche, pp. 373-416

Labourie-Racapé Annie et Thérèse Locoh (1999), « Genre et démographie : Nouvelles problématiques ou effet de mode ? » in Dominique TABUTIN, Catherine GOURBIN, Godelieve MASUY-STROOBANT et Bruno SCHOUMAKER (dir.), *Théories, paradigmes et courants explicatifs en démographie*, pp. 65-92, Chaire Quetelet 1997, Louvain-la-Neuve, 669 p.

Lebègue, Typhaine (2015), « La réussite de carrière entrepreneuriale des femmes », *Revue de l'Entrepreneuriat*, Vol. 14, pp. 93-127.

Lloyd, Cynthia B. et Anastasia Brandon (1991), « Women's Role in Maintenance of Household, Poverty, and Gender Inequality in Ghana », in : UEPA (éd.), *Conférence « Femmes, famille et population »*, Ouagadougou, Burkina Faso, 24-29 avril 1991, Vol. 1, U.E.P.A, Dakar, p. 109-142.

Lloyd, Cynthia B. et Ann K. Blanc (1996), « Children's Schooling in sub-Saharan Africa: The Role of Fathers, Mothers, and Others », *Population and development review*, Vol. 22, N° 2, p. 265-298.

Moghadam Valentine M. et Senftova Lucie (2005), « Mesurer l'autonomisation des femmes : participation et droits humains dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel », *Revue internationale des sciences sociales*, Vol 2, No. 184, pp. 423-449.

Moghadam Valentine (2007), « Féminisme, réforme législative et autonomisation des femmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. L'articulation entre recherche, militantisme et politique », *Revue internationale des sciences sociales*, Vol. 1, No. 19, pp. 13-20.

Parini, Lorena (2006), *Le système de genre. Introduction aux concepts et théories*, Seismo, Zurich, 129 p.

Pilon, Marc (1996), « Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances », in : Jeanne BISILIAT (éd.), *Femmes du sud, chefs de famille*, Éditions Karthala, Paris, p. 235-255.

Pilon, Marc et Clévenot Denis (1996), « Femmes et scolarisation des enfants », Communication au *Séminaire international "Femmes et gestion des ressources"*, IFORD, Yaoundé, 5-7 février 1996, 24 p.

Roth, C. (1996), *La séparation des sexes chez les Zara au Burkina Faso*, Éditions L'Harmattan, Paris, 254 p.

UNESCO (2020). *Global education monitoring report, 2020: Inclusion and education: all means all*, 424 p.

Valls Martinez, Maria del Carmen and Rambaud Salvador Cruz (2019), « Women on corporate boards and firm's financial performance », *Women's Studies International Forum*, Vol. 76, pp. 1-11.

Wayack-Pambè, Madeleine (2012), *Genre, sexe du chef de ménage et scolarisation des enfants à Ouagadougou*, Thèse de doctorat en démographie, Université Paris 10, École doctorale Économie, organisations, société (Nanterre).

Wayack-Pambè, Madeleine et Sawadogo Nathalie (2017), « 1960-2015: plus d'un demi-siècle de socialisation des filles au Burkina Faso. Quelles politiques éducatives et quels résultats ? », in : Compaoré, Maxime et Kobiané Jean-François et Compaoré Félix (éds), *Dynamiques éducatives au Burkina Faso : bilan et perspectives*, Harmattan Burkina, Collection Études et recherche, pp. 65-95.

Yaro, Yacouba (1995), « Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso », in : Marie-France LANGE et Jean-Yves MARTIN (éditeurs scientifiques), « Les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne », *Cahiers Sciences Humaines*, Vol. 31, N° 3, p. 675-696.

Zougrana, Cécile, Joël Marie Tokingdang, Richard Marcoux et Mamadou Konaté (1998), « La trajectoire scolaire des filles à Bamako. Un parcours semé d'embûches », in : Marie-France LANGE (éd.), *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions*, Éditions Karthala, Paris, p. 167-696.

Liste des sigles et abréviations

AGEVEN	Age-Événement (fiche)
BAC	Baccalauréat
BEP	Brevet d'études professionnelles
BEPC	Brevet d'études du premier cycle
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAP	Certificat d'aptitude professionnel
DUT	Diplôme universitaire de technologie
F CFA	Franc de la communauté financière africaine
FG	Focus group
GeRSEF	Genre et trajectoires de réussite socio-économique des femmes
ISSP/UJKZ	Institut Supérieur des Sciences de la Population-Université Joseph Ki-Zerbo
MR	Modalité de référence (Analyse de régression)
ONG	Organisation non gouvernementale
PME	Petites et moyennes entreprises
PTF	Partenaires techniques et financiers
ZD	Zones de dénombrement

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Avec un catalogue de plus de 1000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur editions.afd.fr.

Pour un monde en commun.

Directeur de publication Rémy Rioux

Directeur de la rédaction Thomas Mélonio

Dépôt légal 4^e trimestre 2021

ISSN 2492 - 2846

Crédits et autorisations

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

Conception et réalisation AFD

Imprimé par le service reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications :

<https://www.afd.fr/fr/ressources-accueil>